

MADAGASCAR

Revue de Presse détaillée mars 2011

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
03/03 : les trois mouvances et les pro-régime durcissent le ton à l'annonce du bouclage de la feuille de route	03
04/03 : tentative d'attentat contre Andry Rajoelina.....	04
10/03 : la cérémonie de paraphe de la feuille de route marquée par la position ambiguë de la mouvance Ravalomanana.....	08
11/03 : démission du gouvernement Camille Vital, en application de la feuille de route	10
15/03 : 7 candidats proposés pour le poste de Premier ministre, les auditions se prolongent.....	12
16/03 : soupçonné d'être le cerveau de l'attentat contre le président de la HAT, Mamy Rakotoarivelo placé en garde à vue....	13
17/03 : Andry Rajoelina reconduit Camille Vital comme Premier ministre de consensus	15
28/03 : formation du gouvernement Camille Vital II	22
Droits humains, gouvernance	25
Conditions carcérales, « prisonniers politiques », expatriées au Liban, migrants, médias (affaire <i>Radion'ny gasy</i>), Bianco	
Actualité économique et sociale	29
- Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales	29
- Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement.....	31
- Divers	33

LA CRISE POLITIQUE

1^{er} mars : médiation à deux têtes. Le tandem entre les deux Mozambicains connaît des ratés. Les partisans des trois mouvances poursuivent leur contre-offensive après l'annonce par Andry Rajoelina d'une réunion des partis favorables à la signature immédiate de la feuille de route.

Le régime de Transition taille en pièces le communiqué conjoint Marc Ravalomanana-Joachim Chissano. Il estime que le communiqué est le résultat d'une manipulation de l'ancien président. Les chefs d'institution de la Transition, aussi bien civils que militaires, montent au créneau pour demander la signature sans délais la version initiale de la feuille de route. Ils rejettent la proposition de Marc Ravalomanana de réunir un sommet à Antananarivo pour discuter de la sortie de crise et suspectent l'ancien président de vouloir faire durer la crise en remettant en cause la version de la feuille de route présentée le 16 février par Leonardo Simão. À leur avis, cette version est la seule qui tienne. Celle qui a été révisée par Joachim Chissano et la Sadc est jugée nulle et non avenue. Leonardo Simão n'a pas souhaité s'exprimer pour clarifier la situation qui apparaît à certain compliquée par des rivalités « mozambico-mozambicaines ». Les partisans des trois mouvances poursuivent leur contre-offensive après l'annonce par Andry Rajoelina d'une réunion des partis favorables à la signature immédiate de la feuille de route. Questionné à ce sujet, le Dr Simao a rétorqué que cette initiative cadrerait avec le processus malgache-malgache de résolution de la crise. « *Il s'agit d'un programme du président, donc nous n'avons pas de commentaires à faire* ». Il précise toutefois, optimiste : « *dans les prochains jours, on aura une version définitive de la feuille de route. Il y a encore des forces politiques qui nous soumettent des propositions d'amendement des documents de la deuxième version* ».

La CNOSC garde ses distances par rapport à la feuille de route et pose des préalables à sa participation à la médiation. La société civile a été sollicitée par le ministère mauricien des Affaires étrangères pour contribuer à l'application de la feuille de route de la Sadc, et ce, en application d'un article du projet qui confère un rôle important à celle-ci dans le suivi et le contrôle de l'application de l'accord. La CNOSC, allant au-delà de la position de réserve adoptée par le Ffkm, condamne clairement le contenu du projet qui lui a été soumis, précisant toutefois : « *nous considérons ce texte comme un excellent document de travail qui pourrait subir quelques améliorations et amendements venant des acteurs politiques* ». Même si la CNOSC, à travers un document officiel, affirme « *sa disponibilité à apporter sa part* », sa contribution est subordonnée au respect de plusieurs conditions, notamment « *la conjugaison du travail de médiation internationale au dialogue malgache-malgache* » et le « *déclenchement immédiat du processus de réconciliation nationale et de pardon* ». La CNOSC

insiste aussi sur « *la prise en compte des échecs des transitions passées, basées sur des dialogues tronqués et des actions unilatérales* », pointant implicitement du doigt l'organisation et le déroulement de la « *Conférence nationale* ». Elle conditionne également sa participation à la « *mise en place d'un gouvernement d'union nationale de la Transition dont le Premier ministre et tous les membres du gouvernement doivent s'abstenir de se présenter aux élections* ».

Le scénario électoral de Leonardo Simão. Selon la *LOI*, l'émissaire de la Sadc n'est pas convaincu que ce soit une bonne chose pour marquer la sortie de crise de tenir le scrutin présidentiel avant les législatives. Dans ce cas, en effet, il y a fort à parier que le parti dont le candidat aura été élu président obtiendra ensuite sans difficulté, par légitimisme ou corruption de l'électorat, une majorité écrasante au Parlement. Et l'on reviendrait alors à la même concentration extrême des pouvoirs qui a été l'une des causes de la mobilisation contre Marc Ravalomanana. Leonardo Simão plaide donc pour l'organisation couplée des deux scrutins.

La mesure d'interdiction d'embarquement prise par les autorités à l'encontre de Didier Ratsiraka provoque l'émoi de la classe politique. Malgré son titre de vice-président du CST, Roland Ratsiraka a dénoncé d'une manière catégorique le « *notam* » adressé aux compagnies aériennes. Pour lui, c'est une décision qui ne va pas dans le sens du respect des valeurs démocratiques et ne favorise pas l'apaisement. Neveu de Didier Ratsiraka, Roland Ratsiraka a voulu démontrer qu'il entretient de bonnes relations avec son oncle, malgré leurs divergences politiques. Pour le sociologue Paul Rabary, c'est une maladresse stratégique, soutenant que logiquement la HAT aurait dû isoler le clan Marc Ravalomanana pour opérer une certaine ouverture envers les mouvances Ratsiraka et Zafy. D'aucuns s'interrogent sur le motif de cette interdiction soudaine, alors que le retour annoncé de Didier Ratsiraka n'avait pas jusqu'ici soulevé d'opposition. Le porte-parole de la mouvance affirme : « *M. Rajoelina n'a pas tenu parole. En avril 2009, il avait déclaré au président Ratsiraka qu'il s'occuperait personnellement de la résidence à attribuer à ce dernier* ». Didier Ratsiraka aurait adressé un courrier à la HAT en novembre 2010, demandant l'attribution d'une résidence, sachant que celle qui était la sienne près de Toamasina a été détruite durant les événements de 2002 et n'a jamais été reconstruite. Il demandait aussi l'attribution de gardes du corps. La démarche serait restée sans suite. Ange Andrianarisoa rappelle que Didier Ratsiraka est tenu au devoir de réserve en France et ne peut donc communiquer sur les propositions qu'il compte formuler.

Reprise de la grève ses enseignants-chercheurs ? Les membres du Seces ont annoncé la suspension de toutes les activités pédagogiques à partir de début mars. En effet, selon la convention signée avec le ministère de tutelle, le règlement de leurs indemnités, objet du conflit, aurait dû intervenir avant cette date. Des associations d'étudiants n'ont pas tardé à se manifester, après cette annonce qui fait à nouveau peser le risque de report de la rentrée universitaire.

2 mars : deux réunions organisées en parallèle. Andry Rajoelina réunit les partis favorables à la signature de la feuille de route au CCI d'Ivato et les 3 mouvances se mobilisent à Ivandry pour « garder le dynamisme du 19 février », date du retour manqué de Marc Ravalomanana. Une feuille de route définitive à signer avant le 18 mars.

Les trois mouvances annoncent une réunion en parallèle avec celle que tiendra Andry Rajoelina et les partis signataires de la proposition de feuille de route au CCI d'Ivato. Mamy Rakotoarivelo, l'un des leaders des trois mouvances, précise l'objet de la réunion d'Ivandry : « *Il s'agit de garder le dynamisme né depuis Ivato le 19 février* » [date du retour manqué de Marc Ravalomanana qui avait mobilisé la foule de ses partisans]. Le chef de délégation de la mouvance Ravalomanana ajoute que ce rendez-vous sera « *une démonstration de force des partisans des trois mouvances* ». Objectif : « *montrer que les trois mouvances sont toujours unies et qu'elles soutiennent toujours les signatures de Maputo et d'Addis-Abeba* ». La mouvance Zafy va appuyer l'idée d'un retour à la table de négociations, afin de « *respecter et de faire respecter les signatures* ».

S'agissant de la réunion du CCI d'Ivato, Tribune « craint que ce ne soit encore une fois une réunion pour se partager des sièges. On ne comprend d'ailleurs pas pourquoi cette réunion devrait se dérouler à huis clos, à l'abri des regards et loin des oreilles des journalistes ».

Commentaire de L'Express : « Cela ne finira donc jamais. Le président de la HAT convoque une énième rencontre entre partis politiques tandis que les trois anciens présidents réclament un autre sommet inter-chefs de file de mouvances. Le cinquième après Maputo I, Maputo II, Addis-Abeba et Pretoria. Et personne pour leur dire qu'aucune de leurs solutions, déjà expérimentées durant les deux dernières années, n'ont réussi à sortir le pays de la crise... La décision prise à l'issue du rendez-vous

organisé par la HAT pourrait être, une fois de plus, reportée, ou pourrait n'avoir aucune valeur, parce qu'une autre feuille de route, un autre calendrier électoral viendra la rendre caduque sous la pression de la communauté internationale. Mais les courtisans des autorités de fait n'y attacheront aucune importance. Pourquoi iraient-ils s'en préoccuper quand depuis deux ans, ils se sont allègrement moqué des propositions et résolutions issues des assises, ateliers et autres conférences. Ces hommes-là ne sont même pas capables de défendre les dispositions de l'accord politique qu'ils ont signé en août, encore moins celles de la Constitution adoptée en novembre».

Leonardo Simão tente de lever les malentendus nés du communiqué Ravalomanana-Chissano.

Il admet qu'une phrase a pu créer « *un peu de confusion* », celle dans laquelle les deux anciens Chefs d'Etat ont affirmé que « *signer la déclaration ne signifie pas accepter le contenu de la feuille de route* ». Pour Leonardo Simão, il faut replacer cette assertion dans son contexte : dans le processus de dialogue sur la feuille de route proposée aux partis, il y a deux étapes. La première consiste en une déclaration des partis politiques qui se déterminent quant à leur participation au processus de négociation. La déclaration conjointe se réfère à cette première étape. La seconde étape consiste, pour les formations parties prenantes, à étudier le texte et faire des propositions d'amendement, une phase qui n'est pas encore achevée. La décision de la Sadc sur la crise à Madagascar devrait être prise au cours d'une réunion sur la coopération en matière de défense et de sécurité de la Sadc, qui aurait lieu le 18 mars. La signature de la feuille de route définitive devrait se faire avant cette date.

3 mars : les trois mouvances et les pro-régime durcissent le ton à l'annonce du bouclage imminent de la feuille de route. Le camp Ravalomanana dévoile ses propositions. Pierrot Rajaonarivelo officialise sa candidature à la présidentielle. La HAT annonce des élections présidentielles et législatives jumelées au mois de septembre.

Les mouvances des trois anciens présidents et les pro-régime durcissent le ton. L'un et l'autre font un pas en arrière, s'écartant chacun d'un éventuel point de consensus. Tout cela au moment où l'équipe de médiation annonce le bouclage imminent de la feuille de route.

Les trois mouvances appellent à une nouvelle transition¹. « *Vous allez vous préparer. Nous, dirigeants, allons également nous préparer car nous allons incessamment mettre en place les structures de la Transition* », a déclaré Albert Zafy, porte-parole des trois mouvances, à l'occasion du rassemblement concurrent de celui qu'organisait Andry Rajoelina à Ivato avec les formations politiques favorables à la feuille de route. « *Désormais, chacun peut mettre en place les structures étatiques car ni le gouvernement ni le Congrès ni le CST ne sont plus légaux* », a-t-il ajouté. Le duel à distance que se livrent les protagonistes marque un net durcissement. « *Les deux années accordées par l'ancien président Ravalomanana au directoire militaire pour organiser les élections sont écoulées. Il en est de même des 18 mois prévues par la HCC pour la durée de la transition* », souligne un orateur, pour conclure à l'« *illégalité* » du régime en place. Les trois mouvances font pression sur l'équipe de médiation et les pro-régime pour retourner à la table de négociations. Albert Zafy annonce une marche pour la remise d'un document renfermant la position des trois entités au siège du Pnud et auprès de l'ambassade des Etats-Unis.

Les partisans du régime confirment leur volonté de garder les acquis de la feuille de route dans sa forme actuelle et refusent toute reprise du dialogue. Ils lancent un ultimatum en direction de la communauté internationale pour la contraindre à valider le document transmis par Joaquim Chissano, le 16 février. Ils l'« *invitent* » à organiser une cérémonie officielle de signature avant le 8 mars et sollicitent une rencontre avec les chancelleries. Ils évoquent la possibilité de déplacements à l'extérieur pour mener des actions de lobbying auprès des instances internationales, en exploitant à leur profit la position de celles-ci vis-à-vis des mouvements populaires dans les pays arabes. **La HAT fixe de manière unilatérale la tenue d'élections présidentielles et législatives jumelées au mois de septembre.**

Commentaire du quotidien Le Courrier : « *Paradoxalement ce sont les pro-HAT qui ont évoqué à Ivato l'urgence de résoudre la crise, en raison de l'invalidité du régime à partir du 18 mars. [...] Pour bon nombre d'observateurs, le ballet diplomatique (ONU, OIF, etc...) qu'il y a eu depuis mi-janvier n'a servi qu'à évaluer les forces en présence et relancer les débats houleux entre factions politiques. Mais la Sadc, à cause de la duplicité de ses émissaires, est maintenant considérée comme responsable des dérives des parties prenantes dans cette feuille de route sinueuse, nébuleuse et confuse* ». Le quotidien redoute que le pays « *soit emporté dans un cycle de violences si l'on n'y prend pas garde,*

¹ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » mars 2011 - <http://storage.canalblog.com/18/67/448497/62616610.pdf>

avec les diverses provocations de part et d'autre ». Il condamne notamment les stations pro-régime qui « propagent de faux commentaires qui ne militent aucunement pour l'apaisement ».

Le camp Ravalomanana dévoile ses propositions. En dépit de l'intransigeance affichée par les acteurs politiques, la mouvance a remis ses observations et ses propositions d'amendements de la feuille de route à Leonardo Simão. Elle suggère, entre autres, le retour de l'ancien président avant les élections, contrairement aux dispositions du texte actuel, et soutient la nomination d'un Premier ministre issu de ses rangs ou issue des trois mouvances. Andry Rajoelina n'aurait plus le pouvoir de nommer le chef du gouvernement mais seulement celui de valider sa désignation. La mouvance Ravalomanana propose enfin la réorganisation des entités admises aux discussions de sortie de crise. Elle évoque 6 groupements politiques au lieu des 11 actuellement reconnus.

Pierrot Rajaonarivelo annonce à Ivato son intention de se présenter aux présidentielles. Le président du Mouvement pour la Démocratie à Madagascar (MDM), également secrétaire national de l'AREMA, a saisi l'occasion du rassemblement des formations pro-régime pour officialiser sa candidature. Il a contribué à l'adoption du principe d'élections présidentielles et législatives jumelées, conformément à la préconisation de Leonardo Simão. Selon Pierrot Rajaonarivelo, la CENI devrait bénéficier de tous les soutiens pour que ces scrutins puissent être organisés en septembre. Il demande à cet effet à la communauté internationale d'apporter son concours financier et logistique. *Sobika* note que « c'est la première annonce d'un "gros" candidat à l'élection présidentielle mais c'est aussi un candidat qui n'a pas légalement la possibilité de se présenter puisqu'il est sous le coup d'une condamnation remontant à la présidence Ravalomanana ».

4 mars : tentative d'attentat contre Andry Rajoelina, alors que l'opposition annonce la mise en place d'une « Transition parallèle ». La CENI et le Kmf/Cnoe favorables à la tenue d'élections jumelées en septembre. Le GIC « local » soutient les efforts de médiation de la Sadc.

Attentat manqué contre Andry Rajoelina. Une bombe artisanale a explosé à Antananarivo, sur le trajet du cortège du président de la Transition qui rejoignait son domicile, sans faire ni victime ni dégât. La berline a pu poursuivre sa route. L'explosion qui a retenti à des kilomètres à la ronde, a secoué les quartiers environnants. « Des gens malintentionnés ont utilisé, paraît-il, une bombe artisanale télécommandée à partir d'un fil [long] de 200 m », a déclaré Lucien André Rakotoarimasy, ministre de Forces armées, présent sur les lieux. L'explosion s'est produite sur une voie rapide, au passage du cortège présidentiel comprenant plusieurs véhicules. Il semble qu'un mauvais branchement ait empêché une plus forte déflagration qui aurait pu détruire le véhicule.

Cet incident intervient au lendemain de la mobilisation des partisans de la HAT en faveur de la signature immédiate de la feuille de route et de l'annonce concomitante de la décision des trois mouvances de mettre en place une « Transition parallèle ». « A partir du moment où il y a eu cet accord [pour la signature de la feuille de route], les réactions violentes sont là », a déclaré Alain Ramaroson, président de la Commission Sécurité et Défense du CST, qui soupçonne ouvertement l'opposition. « Ils ont annoncé la couleur depuis pas mal de temps, qui voulez-vous que cela soit ? C'est un dernier soubresaut », a-t-il jugé. « Il va falloir condamner fermement et prendre les mesures qui s'imposent », a ajouté M. Ramaroson. Comme lors de l'affaire dite des « bombes artisanales », cette tentative risque de radicaliser les positions de part et autre, à un moment jugé crucial. Les responsables politiques proches du pouvoir demandent à ce que des mesures soient prises à l'encontre des trois mouvances. [La voiture d'Andry Rajoelina avait déjà été victime d'un tir le 2 décembre 2009 à son retour de l'aéroport d'Ivato. La balle s'était écrasée sur la carrosserie].

Élections jumelées en septembre : la CENI exige deux fois plus de moyens. La CENI d'un côté et le Kmf/Cnoe de l'autre, se sont déclarés favorables à la décision prise par les partis proches de la HAT réunis au CCI d'Ivato d'organiser le même jour les législatives et les présidentielles. Néanmoins, les responsables rappellent que les moyens à leurs dispositions sont insuffisants pour tenir ces scrutins jumelés. Ils jugent cependant que le délai est raisonnable, ce qui n'est pas l'avis des trois mouvances, pour lesquelles et selon des experts de l'Onu, un délai de 11 mois s'impose. Le Cnoe insiste sur le fait que « des élections jumelées ont déjà été appliquées en Afrique depuis pas mal de temps, et ce avec succès », souligne son porte-parole. Le budget alloué pour les élections jumelées de septembre pourrait se voir multiplié par 1,5 à 1,7 par rapport au référendum et atteindre 15 milliards Ar (5,5 millions d'euros)

La CNOSC appelle tous les politiques à revenir à la raison. « *La CNOSC a toujours appelé toutes les forces politiques à s'entendre pour une issue consensuelle à la crise* », déclare un porte-parole. Les résolutions d'Ivato qui mettent la pression sur la médiation internationale, ainsi que celles adoptées par les partisans des anciens présidents à Ivandry sont toutes fustigées. « *Toutes ces mesures ne garantissent guère l'apaisement ni la réussite d'une feuille de route concertée* », a souligné Velompanahy Aristide. Ainsi, pour la CNOSC, « *le dialogue reste la seule solution à la crise politique* ». Il est prématuré de vouloir contraindre des formations politiques à être reléguées dans l'opposition.

« **Le Groupe International de Contact (GIC-M) soutient totalement les efforts de la médiation de la Sadc** », indique un communiqué conjoint des ambassadeurs concernés. Il « *invite tous les partis malgaches concernés à cesser toutes les manœuvres de déstabilisation* » et « *appelle tous les acteurs politiques malgaches à coopérer de bonne foi avec le Dr Simao, pour aboutir à la finalisation urgente de la feuille de route* ». Un appui de poids pour l'équipe de médiation qui a été mise à mal par les attaques des trois mouvances qui suspectent Leonardo Simão de vouloir les mettre sur la touche, en refusant de renégocier le texte proposé. La HAT de son côté, a dénoncé « *les incohérences* » de la démarche du médiateur en chef, Joachim Chissano.

5 mars : la sécurité présidentielle confiée à un spécialiste de la lutte anti-terroriste. Incertitudes sur la volonté des 3 mouvances de mettre en place une « Transition bis ». Controverses sur les délais nécessaires à l'organisation des élections.

Le responsable de la sécurité présidentielle fait les frais de l'attentat manqué contre Andry Rajoelina. Il est remplacé par le colonel Julien Ravelonjanahary, ancien commandant du Groupe de Sécurité d'Intervention Spéciale (GSIS), présenté comme un spécialiste de la lutte anti-terroriste². Dans un communiqué, la Présidence établit une « *succession d'actes de déstabilisation* » sur les événements de ces dernières semaines. Elle évoque, entre autres, la conférence de presse d'Albert Zafy le 3 février, le vrai-faux retour de Marc Ravalomanana le 19 février et la déclaration d'Albert Zafy du 2 mars annonçant son intention de mettre en place une « *Transition-bis* ». L'énumération des faits se termine par l'« *attentat à l'explosif* » contre la voiture présidentielle. La condamnation de la tentative d'attentat est unanime dans la classe politique. Le général Ndriarijaona André, chef d'état-major général de l'Armée, a affirmé sa détermination à s'opposer à toute tentative de déstabilisation.

Le ministre de l'Aménagement du territoire met en cause la communauté internationale : il déclare : « *J'accuse la communauté internationale de vouloir assassiner Madagascar. Nous ne l'acceptons pas et nous sommes prêts à refaire le combat de 2009 si c'est nécessaire* ». Selon lui, la tentative d'attentat est la conséquence du piètre comportement de la communauté internationale dans la résolution de la crise à Madagascar. Il met en cause en particulier le comportement fluctuant et ambigu des émissaires de la Sadc.

« **Transition bis** » : **divergence au sein des trois mouvances.** La déclaration de mise en place de nouvelles structures transitoires faite par Albert Zafy semble avoir été prématurée et non concertée. Les représentants de ces formations ont tenu une réunion à huis clos dans le but de tenter d'harmoniser leurs points de vue. La mouvance Ravalomanana se serait vue reprochée d'avoir rencontré à plusieurs reprises Leonardo Simão. Albert Zafy confirme cependant qu'un travail de conception a été confié à des experts.

Calendrier électoral : les experts étrangers mis en cause. La décision de fixer les élections législatives et présidentielles en septembre prend à contre-pied les recommandations de la communauté internationale (OIF, Nations-Unies, Sadc), qui recommande un délai de préparation de 11 mois, positionnant ainsi ces scrutins au début de l'année 2012. La HAT s'appuie sur l'avis rendu par la CENI et le Kmf/Cnoe.

6 & 7 mars : la tentative d'attentat contre Andry Rajoelina l'incite à accélérer le rythme d'installation de la IVème République, avec ou sans feuille de route. La logique de confrontation s'impose avec l'opposition mais le vrai-faux attentat confère au président de la HAT une aura incontestable.

² Selon la *LOI*, il est cousin germain du SG de la présidence, Hajy Resampa, lequel le neveu du ministre de la Sécurité intérieure, Organès Rakotomihantarizaka. Le directeur de la DST, service rattaché à la présidence, en première ligne dans l'enquête sur l'attentat manqué du véhicule présidentiel, est lui-même un parent de Hajy Resampa.

Andry Rajoelina, réaffirme sa volonté de passer à la vitesse supérieure pour mettre fin à la crise. Il n'écarte pas la possibilité de passer outre la feuille de route élaborée par l'équipe de médiation de la Sadc. « *Certaines personnes refusent la mise en place des structures transitoires, mais cela ne constitue pas pour nous un obstacle* », a-t-il déclaré. Le président de la Transition a fait le lien entre sa décision d'accélérer la mise en place de la IVème République et l'explosion d'un engin sous sa voiture : « *l'objectif des présumés auteurs de l'acte est clair, à savoir instaurer le terrorisme et créer une atmosphère de psychose pour bloquer le développement. [...] Un tel geste nous pousse à aller de l'avant* ».

Sobika s'interroge sur les conséquences de l'attentat. Le site s'attend à une radicalisation des positions et une possible inculpation du pasteur Lala Rasendrahaina. La possibilité d'une solution concertée entre le HAT et les opposants semble s'éloigner. Autre question en suspens : qui de Chissano ou de Simão imposera sa feuille de route ? Mais quoi qu'il advienne de ces divergences au sein de la médiation, il est clair que la HAT poursuivra sa marche en avant et s'attachera à en accélérer le rythme. La majorité silencieuse éprouve un immense sentiment de lassitude, elle aspire à une rapide sortie de crise. L'accélération du processus de mise en place de la IVème République, avec ou sans feuille de route, ne peut que recueillir son adhésion...

La Gazette déplore qu'Andry Rajoelina persiste dans la logique de confrontation mais admet que le vrai-faux attentat lui confère une aura incontestable. Le quotidien écrit : « *Après deux années d'une crise pénible, il n'est pas sûr qu'il réponde ainsi aux vœux de la population. L'intransigeance des camps favorise la haine et la violence, et signalons qu'avant l'attentat manqué, l'épouse d'Andry Rajoelina a essuyé un lancer de pierre qui aurait pu l'atteindre à la tête, selon le membre du CST Alain Ramaroson. Pour mettre un terme à l'escalade et installer la décrispation, Andry Rajoelina aurait pu faire un geste d'ouverture en direction de l'opposition et tendre la main. [...] L'homme réagit avec une fougue et avec une impulsivité qui n'ouvrent pas la porte au rapprochement et à la conciliation. On notera d'ailleurs que les partis politiques d'Ivato, dominés par des chefs d'une autre époque, sont plus enclins à l'affrontement qu'à la conciliation* ». La Gazette conclut cependant : « *De toutes les façons, Andry Rajoelina paraît avoir les coudées franches afin de s'imposer au sein du personnel politique. Il fait pratiquement cavalier seul. Parmi ses partisans, aucune voix ne s'élève pour dénoncer ses ambitions présidentielles. En tout cas, le vrai-faux attentat lui confère une certaine aura. Il est en pôle position en vue de la présidentielle. Ses concurrents – toutes tendances confondues – se font discrets* ».

L'indifférence et le mépris des partenaires internationaux pour Madagascar. Pour *Le Courrier*, « *on n'a fait que cultiver l'indifférence, le mépris des partenaires internationaux. Certains de nos hommes politiques et médias pro-HAT fustigent toujours les méthodes standards des médiateurs internationaux en criant au nationalisme et vociférant des insultes à leur égard. Le résultat est là : même si sous le couvert de l'aide humanitaire, ils font semblant de soutenir hypocritement le peuple malgache victime de cataclysmes naturels, de l'inflation, de la famine et de cette extrême pauvreté en général. Notre pays est désormais classé en seconde zone face à l'intérêt grandissant que portent ces grandes puissances pour l'Afrique de l'Ouest et les zones du Maghreb où leurs intérêts économiques et financiers sont des plus importants. Mais on ne peut que s'en prendre à nous-mêmes à cause de ce caractère versatile, arrogant et nombriliste de la classe politique. Et c'est encore la population qui trinque de ce fait car les violences et les joutes politiques stériles ont repris des plus belles. Combien de temps cette situation va-t-elle durer ? Va-t-on encore prendre comme prétexte cet attentat à la bombe artisanal pour réprimer les opposants et se cacher derrière cet événement pour continuer cette voie unilatérale ?* ».

8 mars : l'équipe de médiation étudie les dernières propositions de la mouvance Ravalomanana avant de proposer sa feuille de route à la signature. Brian Currin, avocat sud-africain spécialiste des droits de l'homme, nommé représentant de l'ancien président dans le cadre de la médiation.

La médiation de la Sadc annonce un calendrier finalisant la signature de la feuille de route. Après une longue période de tergiversations, Leonardo Simão, annonce un très prochain bouclage des travaux préparatoire. La date du 8 mars, avancée par les partis pro-HAT comme date limite de signature, n'a pas été respectée mais pour la première fois un calendrier est annoncé. « *Nous poursuivons les consultations avec les forces politiques* », lance-t-il, sans doute encouragé par le soutien affiché par le GIC dans un récent communiqué. Ce délai serait mis à profit pour étudier les

dernières propositions de la mouvance Ravalomanana³. Les parties concernées se montrent discrètes sur l'évolution des discussions. L'optimisme serait de mise, mais des points de blocage subsistent, tels le cas du retour des deux anciens présidents, celui du calendrier électoral ou des prérogatives de l'actuel président de la HAT durant la période transitoire. Les trois mouvances éprouveraient encore des difficultés à trouver une cohésion, suite aux déclarations d'Albert Zafy, annonçant, sans doute imprudemment, la mise en place d'une « *transition bis* ».

Brian Currin, avocat sud-africain, nommé représentant de Marc Ravalomanana à Madagascar dans le cadre du processus de médiation. Il est déjà présent à Madagascar et a débuté ses prises de contact. En 1994, Nelson Mandela a fait appel à lui pour la création de la Commission « *Vérité et Réconciliation* ». Brian Currin a déjà travaillé au Sri-Lanka, au Rwanda et au Moyen Orient. Tout dernièrement, il a fait partie de l'équipe de médiation dans le conflit opposant, au pays Basque, l'ETA et les gouvernements espagnols et français. L'ancien président a fait cette annonce au cours d'un entretien accordé au *Sunday Times* d'Afrique du Sud. « *Chissano a accepté que l'avocat local, spécialiste des droits humains, Brian Currin, devienne le représentant de Ravalomanana à Madagascar et, est d'accord pour que l'exil [le retour d'exil] soit inscrit dans le plan de la Sadc pour restaurer la démocratie* », rapporte le journal. Pour *La Gazette*, cette annonce signe la mise sur la touche de Mamy Rakotoarivelo, qui avait assuré l'intérim de Fetison Andrianirina après son arrestation. C'est lui qui avait annoncé le retour de Marc Ravalomanana pour le 19 février. « *Il ne reste donc plus qu'à finaliser la feuille de route, le représentant de Marc Ravalomanana étant habitué à ce genre d'affaires en étant membre de la Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud quand ce pays a décidé d'abandonner l'apartheid au début des années 90. La mouvance Ravalomanana va signer la feuille de route. Tant pis pour MM. Zafy et Ratsiraka qui n'avaient d'ailleurs rien à voir avec cette crise* ».

Marc Ravalomanana accuse Norbert Lala Ratsirahonana de l'avoir trahi. Dans cette même interview du *Sunday Times* d'Afrique du Sud, le président déchu allègue que le coup d'Etat a été orchestré par son ancien ami et que, depuis 2 ans, il tire les ficelles du pouvoir. Le quotidien confirme que des liens très étroits ont lié les deux hommes, estimant que « *Norbert Ratsirahonana est sans doute à l'origine de l'enrichissement rapide de Marc Ravalomanana. Alors qu'il était à la tête du pays après l'empêchement d'Albert Zafy, le premier a offert au second l'huilerie d'Antsirabe et a signé une convention d'Etat accordant à Tiko des exonérations fiscales pour une période de 5 ans. On ne connaît pas les contreparties d'un accord aussi majestueux qui n'était certainement pas gratuit. En 2001, Ratsirahonana fut le principal supporteur et conseiller du candidat Ravalomanana après s'être désisté de la course présidentielle à la veille de l'ouverture de la campagne électorale. Et en 2002, pendant la crise post-électorale, c'est lui et Manandafy Rakotonirina qui ont dissuadé Marc Ravalomanana de faire un second tour. On ne sait pas ce qui s'est passé entre les deux pour que Ratsirahonana se fâche et décide de se ranger du côté d'Andry Rajoelina. Celui-là même à qui Ratsirahonana a décidé de céder sa station audio-visuelle "Ravinala" qui est devenue " Viva " ».*

Mouvement social à l'Université : à l'issue d'une assemblée générale, les enseignants-chercheurs ont décidé de boycotter la rentrée universitaire jusqu'à ce qu'une partie de leurs indemnités soient réglée. L'ultimatum lancé au ministre de tutelle a expiré. Un cadre du Seces rappelle que les revendications actuelles se basent sur la réalisation du compromis portant sur le paiement « *d'indemnités de risques* » et de recherche pour l'année 2011, signé en décembre 2010. Le coût de ces indemnités est estimé à 7 milliards Ar, sans tenir compte du rappel 2010. En plus des indemnités des enseignants-chercheurs, l'État doit aussi, selon les revendications du syndicat, prévoir et mettre à la disposition des universités le budget de fonctionnement pour l'année universitaire 2010-2011.

9 mars : les émissaires de la Sadc invitent les formations politiques à parapher la feuille de route. Les trois mouvances comptent boycotter l'événement. Des membres de la Transition mettent en garde Andry Rajoelina sur les menaces que ferait peser la feuille de route de Leonardo Simão.

³ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » mars 2011 - <http://storage.canalblog.com/56/57/448497/62536826.pdf>

Paraphe de la feuille de route définitive⁴ au CCI d'Ivato. Les trois mouvances boycotteront l'événement pour marquer leur désaccord. Leonardo Simão remet ce jour la version définitive de sa feuille de route à soumettre au paraphe des partis politiques. La cérémonie officielle de signature aura lieu ultérieurement. Un ultime contact a eu lieu avec le GIC et l'ambassade des Etats-Unis a indiqué avoir transmis le document à Washington. Juste après les paraphes, le Premier ministre Camille Vital devrait présenter la démission de son équipe au président de la HAT, à charge aux partis politiques contractants de proposer un nouveau Premier ministre pour mener la dernière ligne droite de la Transition consensuelle et organiser avec la CENI des élections crédibles et sincères. Les formations politiques qui se sont réunies à Ivato le 2 mars se réjouissent de l'évolution de la situation. Les mouvances des trois anciens présidents boycotteront le rendez-vous. « *Pourquoi donne-t-on tant de légitimité et de pouvoirs aux putschistes ?* », se demande Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation par intérim de la mouvance Ravalomanana. Il déplore au passage la « *précipitation* », du bouclage et les « *incohérences* » du texte. Toutefois, selon lui, tout espoir n'est pas perdu de faire encore évoluer son contenu, puisque la Troïka de la Sadc devra encore l'avaliser, en principe le 18 mars. Selon Alain Andriamiseza, membre du comité organisateur de la réunion des partis pro-régime qui s'est tenue au CCI d'Ivato, « *90% des dispositions dans la feuille de route, révisée, sont maintenues. Seule la formulation a connu quelques retouches* ». Une large amnistie serait prévue mais la question du retour de Marc Ravalomanana serait confiée « *au gouvernement [...] si les conditions politiques et sécuritaires sont réunies* », sans préciser s'il s'agit du gouvernement de Transition ou celui issu des élections. L'Express écrit : « *Est-ce qu'il y aura des membres des mouvances des trois anciens présidents qui vont passer outre la consigne de boycott pour signer la feuille de route ? La question se pose après le basculement de certains de leurs éléments durant les offensives menées par le régime de Transition jusqu'à la signature de l'accord politique d'Ivato* ». Les trois mouvances veillent à ce qu'aucun de leurs membres ne puisse signer sans en avoir reçu mandat. Elles vont mettre les ambassades au courant de leur position.

La Gazette déplore que la mouture définitive de la feuille de route n'ait pas été immédiatement dévoilée, interdisant aux participants et au grand public d'en prendre connaissance à l'avance. Le quotidien note également, au sujet des trois mouvances : « *Si elles font défection, des partis pro-Rajoelina les classeront parmi les formations d'opposition de la IVème République. Mais qu'on le sache déjà : chez ces mouvances profondément amères et frustrées, car mises à l'écart de la vie nationale, il n'y aura pas d'opposition « normale ». La rancœur les poussera (soit elles, soit des électrons libres en leur sein) à l'activisme et à la violence. [...] Si la question de la participation de ces mouvances à la gestion de la transition n'est pas réglée, qu'on n'espère pas un contexte politique serein et apaisé* ».

Des membres du CST préviennent Andry Rajoelina des écueils de la feuille de route de Leonardo Simão. Des membres de l'UDR-C redoutent un « *possible et probable retournement de situation* », après la signature. Ils vont même jusqu'à recommander au président de la HAT de s'abstenir de signer car la feuille de route pourrait « *fouler aux pieds la nouvelle Constitution de la IVe République qui consacre déjà Andry Rajoelina comme Chef d'État* ». Celui-ci devrait ainsi « *se placer au-dessus de la mêlée et laisser les partis politiques signer cette feuille de route à sa place* ». Alain Ramaroson, président de la Commission Défense du CST et affilié à l'UDR-C, insiste sur « *la priorisation de la Constitution de la IVe République qui a été votée* ». La Transition peut se poursuivre sans feuille de route, comme semblent le penser les plus intransigeants de la HAT, parmi lesquels on compterait le conseiller de l'ombre, Norbert Ratsirahonana.

10 mars : la cérémonie de paraphe de la feuille de route marquée par la position ambiguë de la mouvance Ravalomanana, la présence de nombreuses « micro-formations », des absences remarquées au sein du corps diplomatique. Imbroglie juridique entre la feuille de route et la Constitution de la IVème République, non reconnue par la communauté internationale.

Confusion autour de la feuille de route : le document paraphé par des dirigeants de partis pourrait ne pas être la version finale. L'équipe de médiation de la Sadc ne ferme pas tout à fait la porte à d'autres modifications éventuelles, bien que 8 des 11 entités politiques qu'elle a définies aient paraphé le document et 300 à 400 représentants de formations politiques – plus ou moins connues – aient tenu à s'associer à l'événement. « *En politique, il est toujours possible d'atteindre des niveaux croissants de perfection* », laisse entendre Leonardo Simão. *L'idée est que toutes les forces politiques*

⁴ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » mars 2011 – **Texte intégral de la feuille de route « définitive »** - <http://storage.canalblog.com/36/00/448497/62582699.pdf>

participent et que celles qui ont déjà signé la feuille de route acceptent les propositions d'autres groupes. Ce serait très bien pour la médiation », explique-t-il. Si les partisans des deux anciens présidents Ratsiraka et Zafy ont décidé de boycotter la cérémonie, il n'en est pas de même pour la mouvance Ravalomanana. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation par intérim, accompagné de quelques autres membres de l'entité, était présent à Ivato. Bien qu'il n'ait pas paraphé le document présenté par l'équipe de médiation, il a signé « la feuille de soutien » au processus. Leonardo Simão explique que la mouvance a encore la possibilité de soumettre ses amendements. « Leur présence ici signifie qu'ils sont d'accord avec la ligne générale », poursuit-il. Le camp Ravalomanana souhaite réviser « les pouvoirs exorbitants qui sont donnés au président de la Transition », selon Mamy Rakotoarivelo, qui insiste sur la tenue, à Antananarivo, d'un sommet des chefs de file élargi pour discuter, entre autres, de la clé de répartition ou de la nomination du Premier ministre. Les partisans du régime contestent d'une manière vigoureuse la tournure des événements. « Le paraphe intervient après et non avant les discussions. De toute façon, il n'est pas possible de revenir tout le temps à la case départ », affirme Pierre Houlder Rakotoarimasy, membre du CST et conseiller spécial d'Andry Rajoelina.

La mouvance Ravalomanana, qui souffre de l'éloignement de son chef de file, a fait étalage de ses divisions en présentant deux délégations, qui ont finalement adopté la même position, à savoir la signature d'une « feuille de soutien » au processus. La confusion a régné durant toute la manifestation quant aux intentions réelles de la mouvance et de ses composantes, ainsi que sur la nature du document signé : s'agissait-il de la feuille de route définitive ? Provisoire ? D'une simple feuille de présence ? En définitive, c'est Leonardo Simão qui a trouvé la bonne appellation : il s'agit donc officiellement d'une « feuille de soutien » !

La Gazette insiste sur le fait que de nombreux cadres de l'Arema (l'ancien parti de Didier Ratsiraka) étaient présents à Ivato, alors que les éléments les plus fidèles et les plus radicaux de la mouvance Ravalomanana étaient absents. Pour le quotidien, les défections au sein de la mouvance pourraient s'expliquer par la récente répudiation de ses chefs locaux et leur remplacement par l'avocat sud-africain Brian Currin, dont les honoraires seraient faramineux.

La communauté internationale a assisté en ordre dispersé à la cérémonie. Certains diplomates ont brillé par leur absence, notamment le chef de délégation de l'UE, les chargés d'affaires des ambassades des Etats-Unis et d'Allemagne. L'ambassadeur de France s'est refusé à commenter ces défections. L'UE a fait savoir qu'elle sera présente à la cérémonie officielle de signature, lorsque la Sadc et l'UA auront entériné l'accord⁵.

« **Fiche de candidature** », titre **La Gazette** dans son édito. Le quotidien, comme d'autres médias, s'interroge sur la présence de très nombreux « chefs politiques », la plupart inconnus, qui ont tenu à émarger officiellement la liste de présence. « Entre mars 2009 et février 2011, 93 nouveaux partis politiques se sont faits enregistrer auprès du ministère de l'Intérieur. Ce qui porte à 286 le nombre de partis légalement constitués. On ne sait pas combien de ces groupuscules existent encore », note le journal. Nombre de ces formations reposent sur la cellule familiale de leur chef ou des amicales « d'originaires » et n'ont pour autre objectif que de participer d'une manière ou d'une autre au pouvoir.

La feuille de route paraphée prend le pas sur la Constitution de la IVème République. Les « dispositions transitoires » elles-mêmes sont caduques. Dans les faits, la Transition aura désormais la feuille de route pour la sortie de crise comme « cadre légal », tout en étant juridiquement invalide par rapport à la Loi fondamentale adoptée par référendum. À commencer par le principal intéressé, Andry Rajoelina. Exercera-t-il la fonction de « Chef de l'État » comme le stipulent les dispositions de la Transition ou se fera-t-il appeler « Président de la Transition », comme le veut la feuille de route ? Reste à voir si, lors de la signature des décrets et ordonnances, Andry Rajoelina se réfèrera à la Constitution ou à la feuille de route. Les constitutionnalistes restent réservés à ce sujet.

⁵ Selon la LOI, l'avocat français Robert Bourgi, conseiller de Louis Dreyfus Commodities et proche de l'Elysée, s'est rendu à Antananarivo le 9 mars. Il a rencontré Andry Rajoelina et son conseiller Patrick Leloup. L'avocat avait été chargé par le président de la Transition de faire parvenir la dernière version de la feuille de route à Claude Guéant, nouveau ministre de l'Intérieur français. Ce dernier garde un œil sur l'Afrique, notamment via Robert Bourgi, éminence grise de certains présidents africains. Robert Bourgi, Moïse Ismaël de Delphis Trading et de la société d'importation de riz FirstGrain se sont ensuite retrouvés chez l'ambassadeur de France.

L'opposition lance une contre-offensive en direction des ambassades. Les dirigeants des trois mouvances ont entamé leur tournée des ambassades pour présenter leurs positions. Ange Andrianarisoa, chef de délégation de la mouvance Ratsiraka, a profité de l'occasion pour faire une mise au point au nom de l'alliance : « *Nous ne roulons pas pour la mise en place d'un gouvernement insurrectionnel. Le grand rassemblement dans la capitale s'avère la seule solution* », a-t-il soutenu.

Une série d'arrestations suite à l'attentat contre la voiture d'Andry Rajoelina. L'entité chargée du dossier serait sur une piste sérieuse qui mettrait en cause une personnalité politique de premier plan. Plusieurs arrestations auraient été opérées. Le vol d'armes et de munitions survenu récemment dans une caserne de la capitale aurait un lien avec cette affaire, indique-t-on.

11 mars : démission du gouvernement Camille Vital et appel à candidature, en application de la feuille de route paraphée. Leonardo Simão rejette les réserves déposées par la mouvance Ravalomanana, qui espère encore pouvoir infléchir la position de la Sadc. La CENI maintient son objectif d'organiser des élections dans un délai de 6 mois.

Les évènements de précipitent : démission du Premier ministre Camille Vital et de son gouvernement, première étape dans l'application de la feuille de route, laquelle n'est pas encore approuvée par la Sadc et n'est pas officiellement signée. En quittant Madagascar, Leonardo Simão avait déclaré : « *La feuille de route paraphée ne subira plus aucun amendement. Le président de la HAT peut d'ores et déjà commencer à recevoir la liste des propositions de nom pour le poste du Premier ministre de consensus* ». Andry Rajoelina s'est exécuté sans délais. Il a lancé de manière officielle l'appel à candidature pour le poste de Premier ministre. « *J'appelle tous les acteurs politiques à proposer des noms de personnalités qu'ils considèrent comme étant capables d'assumer les fonctions de Premier ministre pour diriger le gouvernement à avancer vers les élections. Je pense que les partis sont prêts. Il en est de même pour les candidats* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *Nous sommes pressés* ». Andry Rajoelina ne s'est pas étendu sur le profil du futur Premier ministre. Il s'est contenté de rappeler les dispositions de la feuille de route, à savoir un chef du gouvernement de consensus, « *qui ne peut être originaire ni de la même province ni de la plateforme politique qui soutient le président de la Transition* ». Le président de la HAT ne s'est pas non plus prononcé sur la clé de répartition du gouvernement. « *Mais ce principe, né de accords de Maputo et d'Addis-Abeba, n'est plus de mise* », précise l'un de ses conseillers, qui estime que « *la feuille de route donne toute latitude au président de la Transition pour la désignation des ministres, en tenant compte d'une balise érigée dans la feuille de route, à savoir le respect de provenance politique, de représentation de genre et d'équilibre régional, à partir des listes fournies par les partis* ».

Commentaire de Tribune : « *À beaucoup égards, on peut s'interroger sur les raisons de cette précipitation. Elle peut s'expliquer par la volonté de sortir rapidement le pays de la crise. Mais elle peut aussi être vue comme étant l'expression d'une volonté de forcer la main à la médiation, à la Sadc, à l'UA et à toute la communauté internationale pour qu'elles prennent maintenant leurs responsabilités et des engagements d'un réel soutien au processus. Pour dire que les parties malgaches ne tergiversent pas ; elles ont adhéré au processus et mettent aussitôt en œuvre les contenus de la feuille de route. On peut aussi lire dans cette accélération un moyen de se débarrasser d'une équipe gouvernementale qui veut s'accrocher au pouvoir ; le changement de gouvernement était déjà annoncé depuis la fin du mois de novembre*».

Leonardo Simão rejette les réserves à la feuille de route déposées par la mouvance Ravalomanana. Il faut être partie prenante à la feuille de route pour être habilité à faire et à déposer des réserves, lui a-t-il signifié. Une forte délégation de la mouvance s'était rendu à son hôtel, peu avant son départ de Madagascar, pour lui remettre en mains propres les réserves qu'elle avait formulées. Le médiateur de la Sadc a confirmé que la mouvance Ravalomanana n'a pas apposé son paraphe sur la feuille de route, raison pour laquelle il ne peut recevoir ses réserves. Des membres de la délégation des trois mouvances se rendent en l'Afrique du Sud dans le but de s'entretenir de la situation avec Marc Ravalomanana. Le Dr Simão, de son côté, va rendre compte de sa mission à Joachim Chissano. La mouvance nourrit encore l'espoir que le médiateur en chef prêtera une oreille attentive à ses propositions. Au cas où ses dernières tentatives échoueraient, elle rentrerait dans le rang, en rejoignant les mouvances Ratsiraka et Zafy qui ont décidé de ne pas adhérer à la feuille de route. Après s'être rendue au siège du Système des Nations Unies pour déposer une lettre concernant leur position, les trois mouvances, devaient envoyer une délégation aux ambassades des Etats-Unis et de France.

A leur grande surprise, les ex-parlementaires Tim, Félix Randriamandimbisoa et Hery Raharisaina étaient attendus par des éléments armés de la DST à la sortie de l'hôtel où ils avaient rencontré Leonardo Simão. Une interpellation effectuée sans aucun mandat, déplore Hery Raharisaina. Suite aux négociations menées par une délégation de la mouvance Ravalomanana menée par Fetison Rakoto Andrianirina, Félix Randriamandimbisoa a été retenu pour audition tandis que Hery Raharisaina a été relâché. Une libération interprétée comme une mesure d'apaisement prise en application des engagements de la feuille de route.

La CENI poursuit son élaboration de la liste électorale. Elle promet de bonnes conditions pour les élections de septembre, si les crédits nécessaires sont débloqués. Bruno Rakotoarison, rapporteur général, insiste sur le fait que l'élaboration de la liste électorale sera une « *révision* », entrant dans le cadre de sa révision annuelle. La CENI va se rapprocher de la base en organisant des réunions avec les chefs de fokontany et les agents électoraux au niveau de ces localités. Elle se donne 6 mois maximum pour mener à bien cette révision. Le recensement de la population, en projet pour cette année, permettant seul une refonte de la liste, serait d'ores et déjà exclu du programme. Le président de la CENI, va « *entamer des discussions avec les experts des Nations unies, visant à les convaincre de la faisabilité des élections dans de bonnes conditions en septembre* ». [La communauté internationale a estimé que 11 mois étaient nécessaires pour organiser des scrutins crédibles]

12 mars : le travail de débauchage du régime est à l'œuvre au sein de la mouvance Ravalomanana, à la veille de la nomination d'une nouvelle équipe gouvernementale.

La mouvance Ravalomanana menacée d'implosion. Le camp de l'ancien président traverse une zone de turbulences face aux pressions aussi bien externes qu'internes. Elle doit faire face à l'offensive du régime, l'acculant sur la question de la feuille de route. Mais elle doit également gérer les départs de certains de ses éléments, cédant au chant des sirènes de la Transition. L'ancien député, Yves Aimé Rakotoarison, officialise la dissidence d'une frange de la mouvance. « *Nous sommes la mouvance Ravalomanana. Nous représentons deux tiers de cette entité* », a-t-il fait savoir. « *Nous avons paraphé la feuille de route pour marquer notre adhésion. Maintenant, nous réclamons des postes importants dans la gestion de la Transition consensuelle* », souligne-t-il, évoquant la formation du gouvernement. « *Il faut entrer dans le système de la Transition pour pouvoir garantir le retour du président Ravalomanana* », soutient un ancien député Tim. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation, prend son parti de la situation et ironise : « *Raharinaivo Andrianantoandro, président du Congrès, affirme avoir réussi à drainer deux tiers du Tim et Yves Aimé Rakotoarison, la même proportion au sein de notre mouvance. Qu'est-ce qui reste pour nous alors ?* ». Il ne baisse pas pour autant les bras : « *Ce qui est sûr, c'est que la communauté internationale n'est pas encore unanime sur cette feuille de route qui consacre les putschistes par le truchement du forçage de Leonardo Simão* », affirme-t-il. Marc Ravalomanana a réagi aux propos d'Yves Aimé Rakotoarison, en annonçant que le seul représentant reconnu de son courant est Mamy Rakotoarivelo. Le travail de débauchage du régime est bien à l'œuvre et le temps ne semble pas jouer en faveur de la mouvance Ravalomanana. Le GTT-International (Genève) condamne fermement la présence de personnalités de la mouvance à la cérémonie de paraphe de la feuille de route, une présence qui suscite « *l'incompréhension* ». L'organisation de la diaspora voit dans ces événements la manifestation d'une scission. *Tribune* se montre moins catégorique sur la situation de la mouvance, en insistant sur le fait qu'Yves Aimé Rakotoarison réfute l'idée d'un schisme, estimant que seuls points de vue et démarches diffèrent mais que la famille reste unie derrière son père (son « *dada* »).

13 & 14 mars : désignation prochaine du nouveau Premier ministre « *consensuel* » - Alors que des voix s'élèvent pour le changement, Camille Vital tient la corde pour être reconduit. La mouvance Ravalomanana confirme son refus de participer à la formation du nouveau gouvernement. Le calendrier électoral reste à valider.

Désignation du nouveau gouvernement : pressions pour le changement. A la veille de la divulgation du nom du nouveau Premier ministre, des voix s'élèvent afin de mettre une ultime pression sur Andry Rajoelina. Alors que le Premier ministre sortant, le général Vital, est plébiscité par plusieurs formations pro-HAT, d'autres groupements politiques veulent mettre le président de la Transition à l'épreuve. Certains représentants de l'Escopol souhaitent que « *le Premier ministre à venir incarne le changement et concrétise l'ouverture annoncée* ». Cette affirmation sous-entend, d'après les explications fournies, que « *Camille Vital, qu'il réponde ou pas aux critères établis par la feuille de route, n'incarne pas vraiment le changement* ». Le parti Tgv et l'UDR-C insistent sur le fait que « *le*

Camille Vital n'est pas issu d'un parti et répond entièrement aux exigences de la situation actuelle » Il n'est pas non plus originaire d'Antananarivo, mais du Sud. Les consultations se poursuivent et quelques noms circulent avec insistance. Andry Rajoelina a toute latitude pour nommer le Premier ministre parmi les noms proposés par les partis. Mais dans une certaine mesure, la désignation de l'ancien chef du gouvernement ne désavantagerait pas le président de la Transition. A priori, Camille Vital ne devrait pas constituer un obstacle politique à l'éventuelle candidature d'Andry Rajoelina. L'officier répète à l'envie qu'il n'a aucune ambition politique. Une reconduction, si elle se confirme, qui risque de ne pas convaincre la communauté internationale. *Midi* observe qu'« *il serait faux de dire que le Premier ministre sortant n'appartient pas à la même plate-forme politique qui soutient le président de la Transition. Autrement tournée, la question est de savoir si Camille Vital appartient à une plate-forme politique qui ne soutient pas Andry Rajoelina* ». *Le Courrier* voit dans ce forcing en faveur de la reconduction de Camille Vital une première violation de la feuille de route et « *la main de Norbert Lala Ratsirahonana [conseiller spécial d'Andry Rajoelina] qui, en fait, veut encore récidiver ses exploits en bloquant de nouveau le processus de sortie de crise* ».

La mouvance Ravalomanana rejette la formation d'un nouveau gouvernement. Dans un communiqué⁶, anticipant sur l'éventuelle présence de membres de sa mouvance dans la nouvelle équipe gouvernementale, elle « *rejette la formation d'un gouvernement en application d'une feuille de route non validée et non adoptée par la communauté internationale parce que non signée par l'ensemble des parties prenantes représentatives du peuple malgache* ». Elle « *déclare solennellement ne proposer aucune personne, ni une liste de personnes issue de sa Mouvance pour participer à un éventuel nouveau gouvernement, lequel, pour les raisons sus rappelées, se caractérisera par son unilatéralisme et par son illégalité* ». Marc Ravalomanana a indiqué qu'il allait rencontrer les représentants de la Sadc et de la Troïka pour préciser la position de sa mouvance et proposer des solutions.

Le GTT-International dénonce la « complicité » de Leonardo Simão et de son équipe avec le pouvoir de Transition. Dans une lettre ouverte adressée à la communauté internationale, il demande un audit, par des experts indépendants, des méthodes de travail des émissaires de la Sadc dirigés par le Dr Simão. Il condamne l'attitude française qui cherche, de manière détournée, à imposer sa feuille de route, et demande le soutien de l'UA, de l'UE et des Etats-Unis.

Air Force One II cherche toujours acquéreur. Près de deux ans après l'annonce de sa mise en vente par le régime de transition, et malgré quelques manifestations d'intérêt suivies de négociations, les perspectives de vente de l'appareil s'éloignent. L'État malgache devra se résigner à diminuer son prix, jugé surestimé. En attendant, l'état de l'avion se dégrade. Une dépense de 1,5 millions de dollars est nécessaire pour son entretien.

15 mars : les consultations pour la désignation du Premier ministre se prolongent, sous le regard de la communauté internationale. Les critères de désignation inclus dans la feuille de route seront-ils respectés ? La composition de l'équipe gouvernementale s'annonce encore plus ardue.

Premiers-ministrables : 7 prétendants passent l'oral. Andry Rajoelina reçoit les personnalités présentées par les mouvances et entités politiques signataires de la feuille de route, pour le poste de Premier ministre. 5 des 7 prétendants se sont déjà succédés. Tour à tour, José Vianney, Pierrot Rajaonarivelo, Alain Tehindrazanarivelo, le général Claude Manakana et Yves Aimé Rakotoarison ont rencontré le président de la Transition. Les entretiens prendront fin avec Dina Jeanne Fotomanantena, proposée par le Tim aile Raharinaivo Andrianantoandro, et avec l'ancien Premier ministre, Camille Vital. Le Tim « *dissident* » a proposé 3 noms : Dina Jeanne Fotomanantena, Camille Vital et José Vianney. Le parti Tgv s'est limité à présenter le nom de Camille Vital, lequel bénéficie du soutien de nombreuses formations proches du pouvoir, dont l'UDR-C et la majorité de l'Escopol. Ces entretiens ont été très médiatisés, afin de convaincre la communauté internationale du souci de la Transition de trouver un consensus. Le retard pris dans l'annonce du nouveau titulaire de la primature est le signe des difficultés rencontrées par Andry Rajoelina pour s'accomplir de sa mission, mais la tâche risque d'être encore plus malaisée lorsqu'il s'agira de composer l'équipe gouvernementale...

⁶ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* », mars 2011 - <http://storage.canalblog.com/07/99/448497/62748561.pdf>

Commentaire de Sobika : « La nomination du PM n'est toujours pas intervenue, la faute aux incessants palabres à la malgache. (vivement le jour ou on sera un peuple rapide et efficace au lieu de mora mora et système D). Tout le monde veut présenter son PM et pourtant si on lit la feuille de route, tout le monde ne peut pas remplir ce rôle. Il y a un critère précis d'ethnicité (le PM ne doit pas être de la même "région" qu'Andry Rajoelina et ne doit pas être de la même force politique que le président de la Transition). Si ces critères ont été mis en place, c'est bien pour mettre en avant un consensus politique. Pourtant tout le monde propose son PM. [...] Et si avant de proposer, on essayer d'appliquer à la lettre cette feuille de route paraphée par un bon nombre de partis et qui plus est, en présence d'une importante délégation diplomatique ? »

Le parti Vert Hasin'i Madagasikara se déclare hostile à la nomination d'un PM de consensus pro-HAT. Soucieux de la neutralité de la Transition, le parti de Saraha Georget Rabeharisoa propose que le poste de Premier ministre de consensus ne soit pas occupé par une personnalité qui a déjà travaillé avec Andry Rajoelina. Sa présidente estime que le futur gouvernement de consensus doit être un gouvernement de techniciens et que les futurs candidats aux élections ne doivent pas en faire partie.

Affaires de l'attentat manqué : le secrétaire général du Tim, Mamy Rakotoarivelo, a été convoqué à la Direction de la sécurité du territoire (DST). D'après l'intéressé, il serait interrogé dans le cadre de « l'affaire de l'attentat du marais Masay sur la personne du président de la HAT ». D'après Midi, le chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, Mamy Rakotoarivelo, ferait l'objet d'une menace d'arrestation. A ce jour, 5 personnes ont été arrêtées et 3 autres sont en instance de déferrement.

16 mars : nomination du nouveau Premier ministre : la reconduction de Camille Vital en suspens. Le groupe des 7 postulants reçu par Andry Rajoelina. Composition du gouvernement : la clé de répartition reste à définir. Soupçonné d'être le cerveau de l'attentat contre le président de la HAT, Mamy Rakotoarivelo placé en garde à vue au siège de la DST.

Désignation du nouveau Premier ministre : une réunion programmée entre le président de la HAT et les 7 postulants. La décision d'Andry Rajoelina est de nouveau reportée. L'option de la confirmation de Camille Vital, qui à la faveur du président de la Transition, est contestée même par une partie des pro-régime car elle risquerait de compromettre la reconnaissance internationale, finalité du paraphe de la feuille de route. Si on veut séduire à la fois la communauté internationale et l'opinion publique, il faut éviter la carte du « on prend les mêmes et on recommence », écrit Sobika. « Vital répond certes aux exigences de la feuille de route, mais il serait étonnant que la Sadc accepte celui qu'elle a toujours considéré comme un Premier ministre unilatéral depuis décembre 2009, il nous fait perdre du temps », peste un partisan d'une solution plus consensuelle. « Le mandat de Vital a été géré à la poigne. Il y a eu peut-être une relative stabilité, mais pas d'apaisement. On voit mal comment il pourra devenir rassembleur après tout ce qui s'est passé », proteste le supporter d'un autre postulant. Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller spécial du chef de la Transition, favorable à la reconduction de Camille Vital, se serait rendu en Afrique du Sud pour rencontrer Joachim Chissano et d'autres membres influents de la Sadc pour tenter de les convaincre de la pertinence de ce choix. Selon *La Gazette*, une frange de la communauté internationale désapprouverait la reconduction de Camille Vital, cet officier ayant été nommé dans une période trouble où la classe politique n'arrivait pas à trouver une entente sur la cogestion de la Transition.

Midi écrit que des juristes font remarquer que « la lettre et l'esprit de la feuille de route sous-entendent que le Premier ministre de consensus devrait être issu de l'opposition ». Et de demander « laquelle des plateformes politiques qui ont proposé des noms de Premier ministre ne soutient pas le Président de la Transition ? » Une manière de dire qu' « aucun des Premiers ministrables consultés ne répond au critère politique requis par la feuille de route ».

Composition du gouvernement : la clé de répartition reste à définir. Le Premier ministre désigné, d'autres difficultés se profilent à l'horizon. Le chef de l'Etat et le nouveau chef du gouvernement devront se concerter pour choisir les membres de la nouvelle équipe de l'exécutif transitoire. Or la feuille de route proposée par Leonardo Simão et amendée par Joaquim Chissano est assez floue concernant la clé de répartition. Il est seulement mentionné : « Le président de la Transition et le Premier ministre de consensus s'engagent à opérer une allocation juste et équitable des portefeuilles, en respectant la provenance politique, la représentation de genre et l'équilibre régional ». Un exercice qui s'annonce difficile, l'actuelle feuille de route ayant été paraphée par plusieurs centaines d'entités qui entendent bien bénéficier d'un « retour d'ascenseur », et en l'absence des trois mouvances.

Soupçonné d'être le cerveau de l'attentat contre le véhicule du président de la HAT, Mamy Rakotoarivelo placé en garde à vue au siège de la DST. Le chef de la mouvance Ravalomanana a passé la nuit dans les locaux avant d'être déferé au parquet. Assisté par Me Hanitra Razafimanantsoa, il a été entendu avec son chauffeur et son garde rapproché. Mamy Rakotoarivelo a été soupçonné suite aux aveux de deux suspects. L'un des délateurs a souligné que la mission qui lui avait été confiée devait lui rapporter la modique somme de 10 millions Ar. Après avoir perçu une avance de 100.000 Ar, il a fait appel au service d'un électricien qui a été chargé de fabriquer l'engin explosif. 5 autres suspects doivent être entendus. La presse relève que l'enquête est confiée à deux corps différents d'officiers de police judiciaire. En premier lieu, la brigade de recherche de la gendarmerie nationale qui a pris l'affaire en main depuis deux semaines. En second lieu, la DST qui s'est chargée de l'enquête depuis quelques jours. Les investigations de la gendarmerie présenteraient un caractère plus technique, tandis que celles de la DST présenteraient un aspect politique marqué, l'instance relevant directement de la présidence. Une double enquête inédite dans les annales de la procédure judiciaire à Madagascar, fait-on remarquer. D'ordinaire, une enquête est diligentée par le procureur de la République.

Les sympathisants de la mouvance Ravalomanana crient à l'injustice. « *On use de tous les moyens pour nous forcer à capituler* », dénonce Fetison Andrianirina qui déplore « *les gestes d'intimidation et le harcèlement moral dont les chefs des 3 mouvances font l'objet* ». Mamy Rakotoarivelo avait affirmé peu avant sa garde à vue que l'on cherchait des individus pour produire de faux témoignages.

La Gazette rappelle que ce n'est pas la première fois que le nom de Mamy Rakotoarivelo est cité dans des actes de déstabilisation depuis 2009. L'homme « *au franc parler qui frise parfois l'arrogance* », selon la LOI, a déjà été convoqué par les enquêteurs dans l'affaire des « *bombes artisanales* ». En 2010, il a fait l'objet d'une interdiction de sortie du territoire mais il a pu finalement rejoindre sa famille en France pour des vacances après une démarche auprès d'Andry Rajoelina, sur intervention de l'ambassadeur de France. Jusqu'à présent, il est sorti indemne de toutes ces affaires. C'est en tant que gendre de la famille propriétaire du groupe *Midi Madagasikara* que personne ne l'a jusqu'à présent poursuivie, affirme le quotidien. La LOI croit savoir que Mamy Rakotoarivelo était à deux doigts de parapher la feuille de route lorsqu'il a été mis en cause.

Tribune écrit : « *Y eut-il attentat ? On ne peut pas l'exclure, car il y eut quand même bon nombre de personnes à avoir entendu une explosion. [...] L'enquête sur cette explosion pourra-t-elle jamais gagner en crédibilité ? On peut en douter, car elle fut dès le départ placée sous des auspices médiatiques peu favorables. [...] Dès le soir de l'attentat, la presse put être témoin des rivalités entre l'Emmoreg et la DST se disputant la responsabilité de la conduite de l'enquête. Cette dichotomie se poursuit. [...] Les gendarmes vont conduire au parquet 5 suspects, alors que la DST clame en avoir 7 autres dans son collimateur, dont Mamy Rakotoarivelo. [...] L'idée mise en avant par la DST qu'un Mamy Rakotoarivelo ait pu approcher directement un apprenti poseur de bombe, qu'il ne connaissait auparavant ni d'Eve ni d'Adam, et ce pour lui donner personnellement des instructions, prête franchement à sourire* ».

Les 3 mouvances ne renoncent pas à faire amender la feuille de route « définitive », voire à préparer une « Transition bis ». Le projet a été confié à des experts et une délégation s'est rendu en Afrique du Sud pour rencontrer Marc Ravalomanana avant de passer à la « *phase supérieure* » de leur entreprise. Ils doivent également se rendre en Zambie et au Botswana afin d'y rencontrer la Troïka de la Sadc. Marc Ravalomanana, accompagné de son conseiller juridique, Brian Currin, a rencontré Joaquim Chissano à Johannesburg. Il lui a remis ses contre-propositions à la feuille de route, que Leonardo Simão n'avait pas accepté de recevoir avant son départ de Madagascar. Il a renouvelé sa demande d'organisation d'un Sommet des chefs de file des entités principales dans le but de conclure les négociations. Pour les 3 mouvances, la tournée des chancelleries s'achève et une réunion bilan est prévue sous l'égide de Zafy Albert pour décider de la suite. Emmanuel Rakotovahiny, bras droit d'Albert Zafy, déclare : « *Nous ne refusons aucun dialogue. Mais si cette démarche n'est pas crédible, nous devons nous préparer à faire ce qu'il faut* », a-t-il avancé. Selon La Gazette, le contre-projet, élaboré en liaison avec Didier Ratsiraka, prévoirait une co-présidence de la Transition. Une rencontre a eu lieu avec les membres de la CNOSC. Lalao Randriamampionona indique : « *Le problème d'absence d'inclusivité dans le processus de sortie de crise persiste. Nous devons chercher la manière efficace pour ramener les différentes parties autour d'une table de négociations* ».

Le SeFaFi et le Kmf/Cnoe revendiquent l'application immédiate de l'article de la feuille de route portant création de la Cour Electorale Spéciale (CES).

17 mars : désignation du nouveau Premier ministre : Andry Rajoelina renouvelle sa confiance à Camille Vital. La recherche d'un plus grand consensus et de l'inclusivité devra attendre la formation du gouvernement. L'habilitation de la DST à mener l'enquête dans l'affaire de l'attentat contre le véhicule d'Andry Rajoelina se heurte aux critiques. Un prévenu aurait été victime de torture.

Andry Rajoelina renouvelle sa confiance à Camille Vital en tant que Premier ministre de consensus. Il joue la carte de la continuité malgré l'évolution du contexte. En optant pour Camille Vital, la Transition donne l'impression de vouloir conserver ses acquis après avoir arraché une feuille de route dont l'économie penche en sa faveur. Le président promet un pas supplémentaire vers l'ouverture à l'occasion de la formation du futur gouvernement. La recherche d'un plus grand consensus devra donc attendre. Un fort lobbying politique avait appuyé la reconduction de Camille Vital et ceux qui avaient poussé en ce sens ont été écoutés⁷. L'avantage de cette nomination est de renforcer l'exécutif, avec un tandem HAT-PM qui à fait ses preuves. Camille Vital a été en partie désigné pour le confort personnel d'Andry Rajoelina. Ce choix ne peut en outre que réjouir les forces armées, partie prenante dans la crise. Si les uns ne contestent pas le fait que l'ancien ou le nouveau (c'est selon) locataire de Mahazoarivo n'est pas originaire de la même province que le président, d'autres font observer que Camille Vital appartient de fait à la même plate-forme politique qui soutient Andry Rajoelina, ce qui est contraire à la feuille de route. Cette nomination va-t-elle permettre au pays de sortir de l'impasse diplomatique ? Selon Andry Rajoelina, la communauté internationale était déjà informée de cette nomination mais on ignore si ce choix a été favorablement reçu (une délégation de la Présidence, dirigée notamment par le conseiller spécial Norbert Lala Ratsirahonana, s'est rendue en Afrique du Sud pour convaincre les dirigeants des pays membres de la Sadc d'avaliser cette reconduction). Quant à l'opinion publique, d'après *Sobika*, « *c'est plutôt l'indifférence qui règne. Camille Vital ou un autre, cela ne semble pas d'avoir d'importance sur la vie au quotidien* ». Les trois mouvances fustigent la démarche des autorités. « *On fait du surplace. La nomination prouve que c'est la mouvance Rajoelina qui constitue le blocage dans la recherche d'une solution à la crise* », critique Ange Andrianarisoa, chef de délégation de la mouvance Ratsiraka. « *La feuille de route est déjà taillée sur mesure pour elle et elle continue de n'en faire qu'à sa tête* », poursuit-il. La formation du nouveau gouvernement devrait prendre une dizaine de jours, estime Camille Vital. Les candidats sont invités à se manifester. Les postulants recalés au poste de Premier ministre devraient être « *récompensés* ».

Pour le chroniqueur de *L'Express*, « *le Premier ministre unilatéral est devenu le Premier ministre de consensus sans le consentement des trois mouvances dont l'inclusion dans la résolution de la crise a été une condition sine qua non de la communauté internationale* ».

Tribune écrit : « *Le président de la HAT n'a pas trouvé mieux comme stratégie de sortie de crise que de faire du neuf avec du vieux, dont le bilan est la misère de la majorité de la population ou du moins sa paupérisation profonde* ».

L'habilitation de la DST à mener l'enquête dans l'affaire du marais Masay [attentat contre le véhicule d'Andry Rajoelina] se heurte aux critiques. Le général Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription de gendarmerie, n'a pas caché que le fait de confier une enquête judiciaire à une structure rattachée à la Présidence risque de mettre une connotation politique à une mission qui devrait être impartiale. Il affirme cependant que dans cette affaire la DST et la gendarmerie collaborent en toute intelligence. Le commissaire Charly Nakany, directeur de la Sécurité du Territoire a répliqué que ses services interviennent systématiquement dès lors qu'une affaire concerne le Président. La défense de Mamy Rakotoarivelo, dont la garde à vue a été prolongée à 15 jours pour prendre en compte de nouveaux éléments, a dénoncé le fait que deux entités différentes soient chargées de l'enquête. Me Hanitra Razafimanantsoa a attiré l'attention sur les problèmes qui résulteraient de l'éventuelle divergence des éléments fournis par les deux structures. Raharinaivo Andrianantoandro a déclaré qu'il était contre cette détention et estime que cette mise sous mandat de dépôt risque d'envenimer la situation. Il a aussi réitéré que la mise en place d'un climat d'apaisement

⁷ La *LOI* explique que les partisans de Camille Vital se sont activés jusqu'au dernier moment pour verrouiller la décision d'Andry Rajoelina. Le clan le plus proche était principalement composé de Norbert Ratsirahona, du franco-malgache Patrick Leloup et du SG de la présidence, Haja Resampa (celui-là même qui fait obstacle au contrat de sécurisation aéroportuaire de la Cie luxembourgeoise SRDI). Un 2^{ème} cercle, formé de Mamy Ravatomanga, patron de Sodiat, et de Ratovomalala, ministre des Mines, gravite autour de ce triumvirat, mais en s'intéressant surtout aux contrats commerciaux. Camille Vital leur convient car il n'a pas d'ambition politique affichée et n'est pas très porté sur les dossiers économiques. Enfin Camille Vital protège « *Tgv* » et ses partisans d'une réaction violente de l'armée. La reconduction de Camille Vital illustre les limites de la volonté d'ouverture du noyau dur de la présidence, estime la *LOI*. Le groupe qui a convaincu « *Tgv* » de reconduire Camille Vital va essayer d'obtenir le maintien de certains ministres-clés (Finances, Mines...)

fait partie des conditions pour la réussite de la feuille de route. La défense affirme être prête à apporter toutes les preuves nécessaires pour justifier l'innocence de son client. *Midi* et *Tananews* rapportent que l'épouse et la mère de Misa, l'électronicien, l'une des personnes interpellées par la DST, qui aurait cité le nom de Mamy Rakotoarivelo, aurait subi des tortures (coups et décharges électriques) pour qu'elle signe le PV. Les proches ont conseillé à la famille de contacter des Ong de défense des droits de l'homme. Misa, accompagné du dénommé Tsimba, l'autre suspect, auraient été enlevés à leur domicile de Morondava par des éléments armés. Misa, selon sa famille, a un alibi sérieux qui tendrait à démontrer qu'il ne pouvait être présent sur les lieux de l'attentat. Des matériels informatiques auraient également été saisis. *Midi* dénonce la violation du secret de l'instruction.

La famille de Tsimba affirme qu'il a reçu lui aussi des coups et des décharges électriques, sous les yeux de ses proches, mauvais traitements accompagnés de menaces de mort s'il ne dénonçait pas Mamy Rakotoarivelo, affirme son frère. La famille l'a soumis à des consultations médicales et prévoit de porter plainte. Les responsables de la DST ont démenti ces affirmations. Ils ont avancé que la presse pouvait constater par elle-même si les deux suspects portent des séquelles. Cependant l'autorisation n'a finalement pas été accordée « suite à un malentendu entre la DST et la direction de la Communication de la Présidence ».

De son côté, et dans le cadre de sa propre enquête, le général de gendarmerie Richard Ravalomanana a expliqué que l'on a retrouvé chez trois autres suspects un pistolet mitrailleur et 91 cartouches de 9,5mm, ainsi que deux rouleaux de câbles longs de 180m, identiques à ceux utilisés au marais Masay. Et de continuer : « nous avons trouvé au marais Masay les débris d'une gomme d'explosif, la même que celle utilisée durant les moments forts des bombes artisanales en 2009 ». L'enquête auprès de l'établissement détenant l'exclusivité de la vente de la gomme aurait permis d'identifier les trois suspects qui, contrairement à Tsimba et Misa, « n'ont pas prononcé une seule fois le nom de Mamy Rakotoarivelo », ne manque pas de faire remarquer le responsable de la gendarmerie.

Pour *Le Courrier*, la mise en garde à vue de Mamy Rakotoarivelo (« pour une histoire montée de toutes pièces ») peut s'interpréter comme une manière d'exercer des pressions sur Marc Ravalomanana au moment où le sort de la feuille de route « définitive », va se jouer au niveau de la Sadc, qui serait encore sensible à l'argumentation de l'ex-président.

18 mars : La France laisse entendre que la reconduction de Camille Vital et la désignation du nouveau gouvernement est subordonnée à l'accord de la communauté internationale. La Troïka de la Sadc reporte sa réunion au 31 mars, ce qui laisse encore le temps aux trois mouvances de poursuivre leur lobbying. La France préoccupée par l'arrestation de Mamy Rakotoarivelo.

Confusion autour de la formation du nouveau gouvernement. « Une fois validée par les instances décisionnelles de la Sadc et de l'UA, la feuille de route servira de socle à la désignation d'un gouvernement d'union nationale pleinement représentatif », a déclaré le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères. Une déclaration qui sous-entend une réserve par rapport au calendrier avancé par le régime. Camille Vital s'était en effet donné 10 jours pour former sa nouvelle équipe. Or la réunion de la Troïka de la Sadc, prévue le 18 mars, est reportée au 31. La France avait déjà brillé par son absence lors de la cérémonie de paraphe de la feuille de route. La voici qui prend une position qui risque de déplaire au régime. Andry Rajoelina lui-même avait laissé planer un doute sur l'assentiment de la communauté internationale à la reconduite de Camille Vital, se contentant de dire qu'elle avait été informée de sa décision. En interne, la nomination du Premier ministre n'a pas reçu les déclarations de soutien escomptées, la prudence semblait de mise. Les trois mouvances s'engouffrent dans la brèche pour placer leur contre-attaque. « Nous demandons à la Sadc de reconnaître que leurs efforts de médiation ont échoué. [...] Les médiateurs de la Sadc sont maintenant considérés soutenir le régime illégal dans notre pays, au détriment du peuple malgache », déclare un communiqué de la mouvance Ravalomanana.

Les trois mouvances à la rencontre de la Troïka de la Sadc. Au cours des entretiens qui ont eu lieu avec les représentants de l'Afrique du Sud, du Mozambique et de la Zambie, la mouvance Ravalomanana a remis ses contre-propositions. « Celles-ci se présentent comme de nature à concilier tous les avis contraires et, surtout, à répondre aux aspirations profondes du peuple malgache, sans lequel aucune solution de sortie de crise ne saurait être acceptable, être décisive et durer », a estimé le chef de file. Parmi les principales modifications que la mouvance tient à apporter figure notamment l'obligation, pour le président de la Transition, le Premier ministre et les membres du gouvernement, de démissionner de leurs fonctions 60 jours avant le scrutin s'ils décident de se présenter aux

élections législatives et présidentielle. Estimant également que le tribunal n'a pas été régulièrement constituée et n'a pas compétence pour condamner Marc Ravalomanana, la mouvance propose d'annuler les condamnations prononcées à son encontre. Partant, ce dernier « *peut revenir librement à Madagascar dès que le gouvernement et le parlement de Transition seront établis* ».

Pour les 3 mouvances, l'armée doit rendre le pouvoir à Marc Ravalomanana. Elles ont à nouveau lancé un appel à l'endroit des Forces armées en arguant qu'il y a 2 ans, Ravalomanana leur a cédé temporairement le pouvoir et qu'il est temps désormais qu'il le reprenne.

La France préoccupée par l'arrestation de Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation par intérim de la mouvance Ravalomanana. « *Nous prenons note, avec une certaine préoccupation, de la procédure judiciaire qui a conduit, le 15 mars, à l'arrestation de l'un des leaders de la mouvance d'opposition Tim, Mamy Rakotoarivelo, puis à la prolongation de sa garde à vue de 15 jours* », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Il affirme que la mesure « *ne va pas dans le sens de l'apaisement qui a présidé, de façon essentielle, à l'élaboration, sous l'égide de la Sadc, de la feuille de route paraphée le 9 mars* » et espère que « *cet événement ne soit pas de nature à compromettre le travail de fond réalisé par l'équipe de médiation de la Sadc et la finalisation de sa feuille de route* ». Madagate écrit : « *Le 3 mars 2011, le peuple malgache attendait aussi que la France « prenne note, avec une certaine préoccupation » de l'attentat complètement loupé sur un chef d'Etat en exercice* ».

Les mouvances des trois anciens présidents, le Tim en particulier, condamnent les conditions de l'arrestation de Mamy Rakotoarivelo. Fetison Andrianirina déclare : « *Nous ne sommes pas contre l'enquête dont il fait l'objet, mais nous déplorons les conditions de l'enquête c'est-à-dire, le non-respect de la procédure, du secret de l'enquête et surtout de la présomption d'innocence* ». Le « *Comité de solidarité aux victimes du non-droit* », conduit par Fetison Andrianirina depuis sa remise en liberté, demande aussi des éclaircissements sur le rôle confié à la DST dans cette affaire, qui « *ne contribue pas à l'instauration d'un climat d'apaisement* », prévient Fetison Andrianirina. Les instances internationales seront interpellées. Une pétition est lancée.

19 mars : le gouvernement n'accepte pas les remontrances de la France concernant l'affaire Mamy Rakotoarivelo. Les émissaires des trois mouvances multiplient les rencontres en Afrique pour s'opposer à la feuille de route.

Le gouvernement réplique aux remarques faites par le ministère français des Affaires étrangères français concernant sa gestion de l'enquête sur l'attentat au marais Masay⁸. « *Nous ne comprenons pas cette prise de position directe sans prendre connaissance, auprès des autorités malgaches, des raisons qui justifient cette enquête. [...] Une éventuelle intervention ou pression émanant de qui que ce soit et de surcroît d'une puissance étrangère est assimilable à une véritable ingérence dans les affaires des Malgaches. Plus, cela bafoue complètement la souveraineté nationale et l'indépendance de la justice malgache. Je ne peux que déplorer un tel acte dont les conséquences risquent d'être fâcheuses sur le plan des relations de coopération bilatérale. A mon avis, il faut laisser la Justice faire son travail et agir en toute indépendance* », déclare le ministre des Affaires étrangères, Hyppolyte Ramaroson. Un courrier de protestation a été adressé au ministre français des Affaires étrangères. Il relate notamment les attentats successifs qui se sont produits dans la capitale depuis 2009 et rappelle que le nom de Mamy Rakotoarivelo a toujours été cité dans les actes terroristes antérieurs, mais que l'homme n'a jamais donné suite aux convocations de la justice. La DST a tenu à informer le grand public et la communauté internationale que cette personnalité de la mouvance Ravalomanana est un citoyen Malagasy à part entière. Son statut politique exceptionnel ne lui ouvre aucunement droit à une quelconque immunité judiciaire.

En interne, la gendarmerie et la DST semblent avoir réussi à s'accorder sur la gestion du dossier après des actions parallèles désordonnées. Le général Richard Ravalomanana et le commissaire Charly Nakany confirment que l'affaire est désormais entre les mains de la DST. Mais l'officier général assure son appui en cas de besoin. La délégation de la mouvance Ravalomanana dénonce un « *non-respect des procédures et des droits de l'homme* ». « *Il existe une torture morale à l'encontre de notre compagnon de lutte* », a déploré Fetison Andrianirina, faisant état de la poursuite des interrogatoires une partie de la nuit. Les deux co-prévenus qui ont mis en cause Mamy Rakotoarivelo ont été placés en détention préventive à la prison d'Ambatolampy. Le commissaire

⁸ Cf Blog Justmad, « *articles remarqués* » mars 2011 - <http://storage.canalblog.com/62/07/448497/62904395.pdf>

Charly Nakany laisse entendre la possibilité d'arrestation d'autres hommes politiques. « *Il se peut qu'un opérateur économique soit également impliqué dans le dossier* », lâche-t-il. Le directeur de la DST affirme que Mamy Rakotoarivelo bénéficie d'un traitement et d'un suivi médical.

Le responsable de la commission Sécurité du CST, Alain Ramaroson, a promis son concours dans l'enquête sur l'attentat. Il a annoncé qu'il mènera sa propre enquête et qu'il s'assurera personnellement des investigations conduites par le général Richard Ravalomanana de l'Emmo-Reg et le commissaire Charlie Nakany de la DST.

Commentaire de La Gazette : « *Le grand tort du régime de Transition, c'est d'avoir créé des instances qui semblent être dirigées exclusivement contre l'opposition, ainsi que font les pays totalitaires. Ainsi, il existe déjà une Police et une Gendarmerie, mais il a éprouvé le besoin de mettre sur pied les Forces d'Intervention Spéciales (FIS) dont le rôle, apparemment, est de traquer et d'arrêter les opposants. Par ailleurs, nous avons déjà les mêmes Police et Gendarmerie, mais le régime a cru indispensable de fonder la DST dont l'attribution, semble-t-il, est de mener des enquêtes énergiques sur la personne des leaders de l'opposition* ».

Les émissaires des trois mouvances multiplient les rencontres en Afrique pour s'opposer à la feuille de route paraphée à Ivato le 9 mars. Marc Ravalomanana lui-même assurerait la coordination de leur mission. Les émissaires essaient de convaincre les pays membres de la Sadc de la nécessité de poursuivre les négociations. « *Le report de la réunion de la Troïka de la Sadc au 31 mars résulte du présent lobbying* », ont-ils souligné. L'ancien Premier ministre de la HAT et président du Monima, Monja Roindefo, réaffirme que ni la feuille de route de la Sadc ni la reconduction du Premier ministre Camille Vital ne résolvent les problèmes endurés par la population depuis le début de la crise. Il annonce saisir les « *frères de lutte* » du Monima dans divers pays membres de la Sadc et prévoit de visiter plusieurs pays d'Afrique pour rencontrer de hauts responsables politiques.

Le pouvoir envoie un émissaire à Maurice pour justifier la reconduction de Camille Vital. Selon la LOI, le patron du groupe Sipromad, Ylias Akbaraly, un proche de « *Tgv* », s'est rendu à cette fin à Port Louis où il a rencontré le Premier ministre Navin Ramgoolam et le ministre des Affaires étrangères, Arvin Boolell.

20 & 21 mars : afflux de candidatures pour la constitution du gouvernement mais les 3 mouvances s'abstiennent. Didier Ratsiraka pour la tenue rapide d'un sommet à Antananarivo. Marc Ravalomanana lance un appel solennel à l'Afrique du Sud. La CENI lance une campagne de sensibilisation alors que de nombreuses inconnues subsistent.

Les CV des candidats ministres affluent à la primature mais les 3 mouvances déclinent l'offre. La plupart des groupements politiques qui ont paraphé la feuille de route ont remis leur liste. On évoque plus de 500 CV reçus, certains annoncent même le chiffre de 1.000. Les dirigeants des formations politiques restent discrets concernant la clé de répartition que la feuille de route a définie de manière assez vague. Le Premier ministre a adressé un courrier aux chefs de file des trois mouvances pour les inviter à déposer leurs listes de candidats. Albert Zafy a décliné la proposition. Accompagné de Manandafy Rakotonirina (mouvance Ravalomanana), il s'est rendu au Magro de Behoririka avec d'autres militants des trois mouvances et a déclaré : « *chacun peut ériger le gouvernement qui lui plaît car il n'y a plus de gouvernement, ni de chef suprême de l'armée* » depuis le 17 mars, les deux ans de remise temporaire des pouvoirs de Marc Ravalomanana à l'armée étant expirés. Il réaffirme que la reconnaissance internationale ne pourra être obtenue sans l'accord des trois mouvances.

Didier Ratsiraka insiste sur la tenue rapide d'un sommet de sortie de crise. D'après lui, la rencontre devra être « *un dialogue véritablement malgache-malgache sous l'égide de la communauté internationale, l'UA, la Sadc, l'Onu et l'OIF* ». Durant le rendez-vous, « *toutes les propositions y compris la feuille de route seront étudiées sans méfiance, sans prévention et sans tabou après la réconciliation nationale* ». Didier Ratsiraka se rallie ainsi aux revendications de Marc Ravalomanana. Dans son communiqué, l'ancien président a ordonné aux membres de l'Arema de refuser toutes propositions de places au sein du gouvernement et à toutes les autres structures de ce pouvoir de fait.

Marc Ravalomanana : appel solennel à l'Afrique du Sud. Dans un communiqué, il invite ce pays à s'investir pour qu'un terme soit mis à l'impasse politique. L'Afrique du Sud, dit-il, doit user de son leadership pour aider le pays à tenir des élections justes et libres sous supervision internationale. L'ex-chef d'Etat dénonce l'arrestation arbitraire de nombre de ses partisans, ainsi que l'usage de la

torture et de la détention sans jugement. Marc Ravalomanana se dit disposé à revenir à la table de négociation si les sièges du gouvernement et de la CENI sont repartis équitablement. Il accuse toutefois Andry Rajoelina de verrouiller le pouvoir en nommant ses sympathisants aux postes stratégiques. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la préparation de la réunion de la Troïka de la Sadc. Reste à savoir si Jacob Zuma voudra répondre positivement à ces sollicitations, lui qui doit faire face actuellement à des échecs dans de tentatives de médiation africaines.

La CENI commence à sensibiliser la population sur la refonte de la liste électorale alors que de nombreuses inconnues subsistent. La campagne de sensibilisation a débuté à grand renfort de publicité à Antananarivo, en dépit du fait que le calendrier électoral que la CENI est chargée d'arrêter avec les représentants des Nations Unies, en application de la feuille de route, n'est toujours pas défini. La CENI n'a pas non plus reçu les financements qu'elle juge nécessaires pour organiser deux scrutins simultanés. De plus, l'« *élargissement de la composition* » de la CENI, prévu par cette même feuille de route, n'est toujours pas à l'ordre du jour. À cela s'ajoute le dilemme terminologique qui règne au sein de la CENI elle-même. Quand le rapporteur général avance « *une véritable refonte basée sur un recensement des électeurs* », un autre membre annonce « *une révision spéciale* ».

Délégation des parlementaires malgaches : Commission Paritaire UE/ACP inaccessible. La délégation aurait été interdite de siéger à une réunion de cette Commission à Bruxelles, le 17 mars. Les membres de la Commission auraient manifesté leur désapprobation et auraient fait savoir que la délégation représente un régime non reconnu. Une parlementaire aurait fustigé devant ses collègues non seulement les arrestations illégales du régime et les atteintes aux droits de l'homme mais également les trafics en tout genre, notamment de bois de rose. Finalement, le président de la Commission aurait demandé aux représentants de Madagascar de bien vouloir quitter la salle.

22 mars : Camille Vital n'est pas parvenu à convaincre les trois mouvances de proposer des noms de candidats en vue de la formation de son gouvernement. L'examen de plusieurs centaines de CV commence. Les trois mouvances rendent compte de leur lobbying en Afrique en faveur d'une « feuille de route bis »

Formation du gouvernement de Transition : Camille Vital boucle la réception des CV et regrette les hésitations de certains. « *J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui ont manifesté leur volonté de participer au gouvernement, et regrette les hésitations des autres* », a affirmé le Premier ministre, après la clôture du dépôt de candidature pour les postes ministériels au sein du prochain gouvernement de Transition. « *En tant que Premier ministre de consensus, et pour la concrétisation de la feuille de route, j'ai fait un appel à toutes les forces politiques pour qu'elles proposent les noms de leurs candidats en vue de la formation du Gouvernement d'Union Nationale* », a-t-il fait savoir, ajoutant : « *J'ai personnellement fait un appel à l'endroit de ceux qui n'ont pas paraphé la feuille de route* ». Une proposition rejetée par les trois mouvances, ainsi que par Monja Roindefo. Ainsi, l'inclusivité semble être compromise dans ce prochain gouvernement Vital. Mais, selon *Le Courrier*, deux faits peuvent jouer en faveur du Premier ministre : la redéfinition de la notion d'inclusivité par Joaquim Chissano et la démonstration de la volonté de Camille Vital de vouloir accueillir au sein de son gouvernement les membres des trois mouvances. Joaquim Chissano a déjà eu l'occasion de préciser que « *consensualité ne peut pas être entendue comme unanimité, ni être utilisée comme facteur de blocage dans le processus de transition* ». Une définition de la consensualité qui jouerait en défaveur des trois mouvances.

La délégation des trois mouvances a proposé à la Sadc une « feuille de route bis ». L'opposition a saisi Joaquim Chissano, pour mettre en cause la méthode avec laquelle son émissaire, Leonardo Simão, a géré les négociations de sortie de crise. Elle s'est plainte que l'équipe de médiation, chargée de recueillir les avis des formations politiques en vue de l'élaboration de la feuille de route paraphée au CCI à Ivato, ait rejeté ses propositions de solution. Les membres de la délégation des trois mouvances qui ont mené un lobbying en Afrique, ont présenté leur rapport de mission à Albert Zafy. Marc Ravalomanana a remis lui-même la « *feuille de route bis* » des trois mouvances à l'ancien chef d'État mozambicain, ainsi qu'aux représentants de la Zambie, qui préside actuellement la Troïka de la Sadc, à ceux du Botswana, pays qui abrite le siège de la Communauté, et à ceux d'Afrique du Sud. L'émissaire de la mouvance Ravalomanana condamne la reconduite du Premier ministre intervenue avant la validation de la feuille de route par la communauté internationale. Le représentant de la mouvance Zafy rappelle l'exigence des trois mouvances de réunir à Antananarivo un Sommet des quatre chefs de file et des chefs de quelques groupements politiques. La délégation indique que la

Troïka étudiera d'une manière comparative la feuille de route avancée par Leonardo Simão et les observations qui lui ont été communiquées. Selon elle, c'est la raison pour laquelle la réunion de la Troïka a été reportée au 31 mars.

Affaire de l'attentat du marais Masay : des violations des droits de l'homme évoquées. Marcellin lanonjafy et Mektoub Omar El Camille de la mouvance Zafy, tous deux anciens députés, engagent la responsabilité des enquêteurs dans le traitement des personnes « *poursuivies pour des raisons politiques* », citant notamment le cas des suspects dans l'affaire de la tentative d'attentat du véhicule d'Andry Rajoelina. Les trois mouvances vont adresser un courrier aux représentations diplomatiques pour dénoncer « *les injustices et les actes de torture* ». Selon un membre de la mouvance Zafy, des contradictions se font jour quant à la nature de l'engin découvert sur les lieux de la tentative d'attentat.

« **Mamy Rakotoarivelo, vers la condamnation à mort ?** », titre une brève de **Tananews** « *Selon les dispositions de l'article 87 du Code Pénal Malagasy, l'attentat contre la vie du Chef de l'Etat est puni de la peine de mort* ». Ce rappel est extrait d'un communiqué du palais présidentiel. Le site ajoute : « *Et tant que le CT et le CST sont acquis au régime, pourquoi ne pas rendre la peine de mort effective à Madagascar ?* »

23 mars : la primature croule sous les CV reçus pour la constitution du nouveau gouvernement. La classe politique se mure dans le silence en attendant le verdict et appréhende les réactions de la communauté internationale. Les trois mouvances renforcent leur offensive diplomatique.

Rude travail de dépouillement de CV pour la constitution du nouveau gouvernement. La question de la reconnaissance internationale ne semble pas encore tranchée. L'exécutif poursuit discrètement le processus qui devrait mener à la formation du gouvernement censée être d'union nationale. L'équipe restreinte chargée d'étudier les CV doit faire face à une tâche ardue, d'autant plus qu'en sus des candidats proposés par les innombrables formations politiques, des individus auraient tenté leur chance « *en solo* », sans parrainage, s'indigne *La Vérité*, qui conclut à un « *cafouillage total* ». La classe politique se mure dans le silence en attendant le verdict. Un leader politique évoque une certaine appréhension des formations proches du pouvoir concernant la reconnaissance internationale qui aurait dû découler de la nomination du Premier ministre. « *La reconduction de Camille Vital couplée avec la possible candidature d'Andry Rajoelina aux présidentielles, ainsi que l'idée de la tenue des scrutins en septembre constituent un paquet qui risque de faire naître un débat* », analyse-t-il. Certains s'étonnent que la communauté internationale n'ait pas encore réagi à la reconduction de Camille Vital et s'interrogent sur la signification qu'il faut donner à ce mutisme. Jusqu'ici, seule la France a exprimé des réserves, qui ont provoqué une vive réaction du ministre des Affaires étrangères.

Billet d'humeur de *L'Express* : « *Les entités qui proposent des candidats ne se sont pas limitées aux 8 plateformes politiques reconnues mais ont été étendues à l'infini, aux extrémités des limites de l'union nationale. Vital serait peut-être obligé de demander à la Sadc de multiplier par deux ou trois le nombre de départements ministériels de son cabinet pour satisfaire les demandes. Il sera d'autant plus embarrassé qu'il fera le choix avec un couteau sur la gorge pour trouver l'équilibre parfait entre la politique, les régions, les ethnies, le genre, les corporations, les forces armées... Son seul salut serait peut-être de proposer à tous les convives de se partager jusqu'aux miettes dans les ministères. Un ministre TGV borizano sera assisté par un secrétaire général Tim sakalava, un directeur de cabinet MDM bezanozano, une secrétaire particulière Leader Fanilo betsileo, un conseiller spécial VVSV antefasy, un porte-serviette AVI betsimisiraka, des gardes du corps RPSD masikoro et un chauffeur Tambatra bara. Comme un garde du corps gagne 15.000 ariary par jour, difficile de faire la fine bouche. Peut-on trouver meilleur consensus et meilleure illustration de l'unité nationale ?* »

Les trois mouvances récuse la feuille de route de Leonardo Simão et renforcent leur offensive diplomatique. Henri Roger Ranaivoson, ancien *chief of staff* à la présidence sous le précédent régime, a fait le déplacement à Maputo au nom des trois mouvances pour poursuivre les tractations engagées avec les pays de la Sadc par les émissaires qui sont rentrés au pays. Il a eu des entretiens avec Joaquim Chissano ainsi que qu'avec des autorités mozambicaines. De son côté, Didier Ratsiraka a envoyé des émissaires auprès des responsables européens pour leur présenter le point de vue des trois mouvances. Les trois anciens présidents se sont réparti les rôles, Marc Ravalomanana se chargeant de la coordination Afrique, Didier Ratsiraka de l'Europe, tandis que Zafy Albert se tient informé de l'évolution de ces contacts extérieurs « *afin de pouvoir prendre les mesures*

adéquates », explique son entourage. Pendant ce temps, les dirigeants locaux de l'opposition vont reprendre leur tournée des chancelleries. Des partis proches du pouvoir protestent contre la mise en cause de Leonardo Simão, véhiculée par la délégation des trois mouvances en Afrique.

Rois et chefs traditionnels : pas de soutien à Kadhafi ? Les anciens étudiants malgaches de Libye dénoncent l'« *agression perpétrée par les Etats-Unis et la France contre la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne* ». Pas de réaction pour l'instant de la part du Conseil des Rois et chefs traditionnels de Madagascar, dirigé par Ndriana Rabarioelina. Une délégation de cette entité s'est rendue à Tripoli en septembre 2009 pour participer au « *Congrès des Rois, Princes et Sultans d'Afrique* » et faire allégeance au Guide. Ce dernier s'est autoproclamé « *Roi des rois d'Afrique* » et invite régulièrement à Tripoli les chefs traditionnels. Selon *La Gazette*, le Guide, en retour, leur remettrait d'importantes sommes d'argent. Le quotidien rappelle que des membres du Conseil des Rois et chefs traditionnels ont été nommés dans les institutions de Transition.

24 & 25 mars : marchandages pour la constitution du nouveau gouvernement. Le Parlement de la Transition travaille sur le projet d'amnistie. Le CENI prépare un « Code de bonne conduite ». L'OIF demande des amendements au Code électoral. Les 3 mouvances menacent de mettre en place un « gouvernement parallèle ». Mamy Rakotoarivelo soupçonné de détournements.

Constitution du nouveau gouvernement : marchandages pour les grands ministères. Après présélection des candidats sur CV, les entretiens avec les « *ministrables* » se déroulent à huis clos. Tout laisse penser que la tâche est complexe. Les candidats malheureux au poste de Premier ministre devraient se voir « *récompensés* ». Ainsi, Pierrot Rajaonarivelo aimerait bien retrouver les Finances, portefeuille âprement disputé par Zaza Ramandimbarison. Un dilemme pour le pouvoir qui devra faire son choix entre deux personnalités de taille, candidats quasi-certains aux présidentielles. La Justice, l'Intérieur, la Sécurité, les Mines et hydrocarbures, l'Éducation, l'Aménagement du territoire, la Santé, les Affaires étrangères, la Pêche, l'Énergie sont les postes les plus convoités. Les formations politiques et les groupes d'intérêts de diverses natures multiplient les communiqués pour tenter d'influencer la décision du Premier ministre.

Amnistie et réconciliation nationale : les responsables concernés au sein du CST et du CT se mobilisent. La feuille de route insiste sur le fait que la question de l'amnistie doit être réglée au plus vite. Elle précise que « *la loi d'amnistie sera ratifiée par le Parlement de Transition* » et « *qu'aucune élection ne devra avoir lieu avant cette ratification* ». Les deux assemblées travaillent sur une proposition de loi.

A l'initiative de la CENI, un « Code de bonne conduite » est transmis pour avis à une quarantaine de partis politiques. Le rapporteur général de la CENI, Bruno Rakotoarison, indique que ce Code aura valeur d'engagement moral pour les adhérents. Il vise à prévenir d'éventuels conflits électoraux. Une fois signé, il sera opposable à ceux qui l'auront approuvé. Certains souhaiteraient que ce Code fasse l'objet d'un texte de loi pour lui donner force exécutoire. D'autres, au sein des formations proches du pouvoir, auraient souhaité que l'examen de ce texte soit reporté pour permettre à une CENI élargie d'en débattre. Or à ce jour, cet élargissement, prévu dans la feuille de route paraphée à Ivato, n'est toujours pas annoncé.

Emmanuel Rakotovahiny : gouvernement parallèle après le 31 mars. Le chef de la délégation Zafy a confirmé à *Midi* le projet des trois mouvances de mettre en place une « *Transition bis* » dans l'hypothèse où la Troïka de la Sadc ne prendrait pas en compte les propositions d'amendement de la feuille de route qui lui ont été remises par la délégation qui s'est rendue dans plusieurs pays africains. Selon certaines sources, cette menace serait prise au sérieux et des investigations seraient en cours.

Hetsika Vonjy Aina (HVA) continue de proposer l'offre du Pr Raymond Ranjeva, présentée comme « une thérapie authentiquement malgache » pour venir à bout de tous les maux du pays. L'association, qui n'est pas une formation politique, n'a pas été invitée à parapher la feuille de route mais des contacts ont eu lieu avec l'équipe de médiation et « *une panoplie complète de thérapies* » a été proposée, selon le président du HVA, Albert Rafalimanana. Elle englobe les domaines politiques, économiques et sociaux. Une feuille de route qui ne prendrait pas en compte cette triple dimension porterait en elle-même les germes de crises futures, prévient-il. Une feuille de route qui n'apporterait pas l'apaisement et qui se limiterait à régler la question de la répartition des postes serait vouée à l'échec. Pour le HVA, les vraies difficultés seront au rendez-vous, avec ou sans reconnaissance

internationale. Les financements des bailleurs de fonds ne seront pas rétablis facilement, sauf peut-être pour les élections et les aides d'urgence. Pour le reste, il faudra attendre l'audit des comptes des finances publiques, la visibilité d'un véritable projet politique et l'avènement d'un pouvoir démocratiquement élu.

Code électoral : l'OIF demande des amendements. L'ordonnance du 23 mars 2010 relative au Code électoral ne serait plus en conformité avec la Constitution et ne respecterait pas « *le droit juridique d'un État de droit démocratique* ». Après deux semaines « *d'évaluation du processus électoral malgache* », en février, l'Organisation recommande de « *définir le cadre requis pour l'organisation des élections libres, fiables et transparentes* » afin « *d'améliorer la crédibilité du fichier électoral, de proposer une solution qui satisferait aux normes internationales et d'obtenir un consensus sur leur complétude et qualité* ». Une révision ciblée du fichier électoral nécessiterait 4 mois pour établir des listes provisoires de qualité, ce qui permettrait d'organiser les scrutins avant la saison des pluies 2011/2012. La mission d'évaluation émet toutefois certaines réserves vis-à-vis du jumelage des législatives avec le premier tour de la présidentielle. Une méthode qui pourrait provoquer un vide constitutionnel, étant donné que tous les candidats devront démissionner 6 mois avant ces élections.

Comité Olympique Malgache (COM) : Mamy Rakotoarivelo soupçonné de détournements. Alors que le leader de la mouvance Ravalomanana présidait encore le COM, il a reçu en février 2010 du CIO un virement de 71.000 dollars. Un huissier a été envoyé auprès de Mamy Rakotoarivelo par la nouvelle direction du COM pour lui demander des explications quant à l'utilisation de cette enveloppe, suite à une requête du CIO. *La Gazette* observe que la date du virement coïncide avec la mutinerie des éléments armés de la FIGN de Fort-Duchesne. Le quotidien explique que les autorités militaires n'ont toujours pas pu identifier l'origine des fonds qui ont servi à financer les opérations de déstabilisation et le « *Mouvement des Ecclésiastiques* » (Hetsiky ny Mpitondra Fivavahana). Il émet donc l'hypothèse que Mamy Rakotoarivelo aurait pu puiser dans les caisses du COM pour financer ses activités politiques.

26 au 28 mars : formation du gouvernement Vital II. Une union nationale limitée aux signataires de la feuille de route et aux transfuges des 3 mouvances. Le pouvoir estime qu'il a respecté ses engagements, à la communauté internationale de tenir les siens et de décider de la reconnaissance internationale, lors de la réunion de la Troïka de la Sadc, le 31 mars.

Formation du nouveau gouvernement, censé être d'union nationale. Après la récente reconduction du général Camille Vital dans ses fonctions de Premier ministre, les portefeuilles ministériels ont été répartis entre les différentes tendances qui ont approuvé la feuille de route proposée par la médiation internationale, au terme d'une laborieuse période de consultations. Les forces politiques des trois ex-présidents Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy ne sont pas représentées dans ce nouveau cabinet. Comme Camille Vital l'a confié, c'est le poste de ministre des Affaires étrangères qui a été le plus discuté. La place est en effet stratégique pour convaincre la communauté internationale que Madagascar est engagé dans un processus consensuel. Elle échoit finalement à Yvette Sylla, veuve de l'ancien Premier ministre de Marc Ravalomanana, qui avait rejoint Andry Rajoelina avant de mourir⁹. Parmi les autres faits notables, la création de deux ministères d'Etat : l'Economie et l'Industrie revient à l'ambitieux Pierrot Rajaonarivelo, pourtant sous le coup d'une condamnation aux travaux forcés datant de 2006 et qui avait appelé à voter Non lors du référendum constitutionnel ; le portefeuille des Relations avec les Institutions est quant à lui attribué à Yves Aimé Rakotoarisoa, dissident de la dernière heure de la mouvance Ravalomanana. Il symbolise l'inclusivité. Quelques autres anciens compagnons de lutte de l'ancien président font une entrée en force. La nouvelle équipe est composée de 32 membres. 8 ministres de l'ancien gouvernement sont reconduits à des postes souvent décisifs : les Finances, les Mines, la Justice¹⁰ ou les Forces armées. Le parti Tgv, issu de l'association fondée par Andry Rajoelina, est le grand absent. Il est seulement représenté par deux ministres reconduits, qui sont d'ailleurs les seuls « *rescapés* » des ministres nommés sur la place du 13-Mai en février 2009. Les petites formations qui s'étaient précipitées pour parapher la

⁹ Professeur de relations internationales à l'Université de Toamasina, c'est une femme active dans les œuvres sociales de l'Eglise catholique.

¹⁰ *La Gazette* précise que Christine Razanamahasoa est originaire de l'Amoron'i Mania, en pays Betsileo. Elle est connue pour son militantisme religieux au sein du mouvement de Réveil luthérien du Toby de Soatanana, tout comme Rakotomihantarizaka Organès, ministre de la sécurité intérieure, qui a perdu son portefeuille. Haut gradé de la police, originaire de l'Amoron'i Mania, il est « *Mpiandry Voatokana* » (Berger Consacré) du camp du Réveil luthérien de Soatanana, tout comme la ministre de la Justice Christine Razanamahasoa. Il anime une émission religieuse sur RNM.

feuille de route ont été sacrifiées. Un peu plus du quart soit 6 portefeuilles ont échoué à des dissidents du Tim. Au niveau régional, les provinces d'Antananarivo et de Toliara (la province d'origine de Camille Vital) sont largement représentées. Les régions dont les têtes de l'exécutif sont originaires se voient ainsi attribuer une vingtaine de portefeuilles sur les 33 postes attribués, ce qui permet à *Midi* d'affirmer que le critère d'équilibre régional prévu dans la feuille de route n'a pas été respecté. L'équipe ne compte par ailleurs que 6 femmes, ce que déplore le parti Vert de Saraha Georget Rabeharisoa. La parité minimale au niveau de la Sadc est de 30%.

Camille Vital l'a martelé : « L'objectif est de gérer les affaires courantes et d'aller au plus vite vers les élections » et, bien entendu, d'obtenir sans délai la reconnaissance internationale. La réunion de la Troïka de la Sadc, prévue pour le 31 mars, pourrait donner un aperçu de la position de la communauté internationale, laquelle est restée étrangement silencieuse depuis la reconduction de Camille Vital. Le parti Tgv fait part de son impatience, estimant que le pouvoir a rempli ses engagements. A la communauté internationale de tenir les siens.

« Un gouvernement unilatéral derrière le consensus de façade ? », titre Madonline. « L'exception malgache est la règle durant la Transition Rajoelina. La constitution d'un gouvernement supposé de consensus passe par un recrutement sur CV et non pas par la répartition des responsabilités issue d'un accord. Le régime TGV et son Premier ministre sont persuadés de pouvoir convaincre la communauté internationale. [...] Marc Ravalomanana, affirme le contraire et dénonce une autre décision unilatérale d'un régime illégal ». « C'est un soi-disant gouvernement de consensus alors que ni le Premier ministre ni les ministres n'ont été désignés avec un consensus », ajoute ce dernier. Pour le Premier ministre, le gouvernement remanié va dans le sens du consensus. « Dans ce gouvernement, il y a des personnalités issues du Tim, du MDM, des indépendants, moi le Premier ministre, je n'ai pas de parti », dit le général Vital. « C'est un gouvernement de consensus car le frère cadet de Didier Ratsiraka¹¹, Pierrot Rajaonarivelo - qui est secrétaire national de l'Arema même s'il n'est pas reconnu par Didier Ratsiraka -, des membres de l'AVI, Yves Aimé Rakotoarison (transfuge de la mouvance Ravalomanana), le TIM et le Monima y sont présents ». Pour Camille Vital, le critère de choix dans la mise en place de son gouvernement est un secret d'Etat. Il se contente de lister les groupements politiques présents (Tim, UDR, Escopol, Exopol, autre entités). Le général « nul en politique », comme il se plaît à se définir, concède que les ministres ont été choisis par ses soins « suivant les compétences et suivant l'objectivité de la personnalité ».

Selon *Midi*, un autre nouveau gouvernement pourrait être mis en place après la réunion de la Troïka de la Sadc, si cette dernière ne se satisfait pas de la composition de la nouvelle équipe.

Commentaire de *Tribune*¹² : « Quoi qu'on en dise, avec un renouvellement de plus de deux-tiers incluant des Ratsirakistes et Ravalomananistes notoires mais détroqués, **ce gouvernement peut donner l'illusion que c'est le gouvernement de consensus et d'union nationale qui était attendu.** De quoi donc satisfaire la Troïka de la Sadc qui se réunit le 31 mars, même si la reconduction à la Primature du Camille qui a su se rendre vital a fait grincer des dents au sein de la communauté internationale. Mais la Sadc n'attendait qu'un niveau minimum d'inclusivité pour avoir un prétexte de se défaire des pesanteurs de la crise malgache maintenant, avant de se retrouver face à une autre crise dans quelques mois ou années. Et on voit mal la Troïka renier la feuille de route soumise par son propre émissaire mozambicain ».

Commentaire de *la Gazette* : « **Nouveau gouvernement : la crème de la classe politique** ». Le quotidien ne cache pas sa satisfaction : « un délicat dosage a été réalisé de manière à brasser les éléments chevronnés et les novices. [...] Andry Rajoelina et Camille Vital ont fait l'effort d'ouvrir le

¹¹ Analyse de *La Gazette* : Elysée est peu connu. Médecin formé en Roumanie, il a travaillé avant sa nomination dans les services du Port autonome de Toamasina, mais il est par ailleurs membre du conseil d'administration de l'ex-Hôpital Girard et Robic d'Antananarivo, fonction qui lui fut attribuée du temps où il était le conseiller technique du ministre de la Santé Alain Tehindrazanarivelo. Il fut déjà président du conseil d'administration de la Solima (société d'Etat de distribution pétrolière), ce qui explique sa nomination au poste de ministre de l'Energie. On pourrait penser que le nom d'Elysée Ratsiraka a été présenté par son neveu Roland, membre du CST et chef d'un parti pro-Rajoelina, le MTS. En fait, il n'en est rien, car le petit frère de Didier a été proposé par l'Exopol, branche « déshéritée » de l'Escopol puisque mise sur la touche au moment des nominations au CST et au CT. Bref, la nomination d'Elysée Ratsiraka manque plutôt de rayonnement et d'éclat. Mais en voyant son nom dans la liste des proposés, le régime a sauté sur l'occasion. Avec Elysée Ratsiraka dans ses rangs, le gouvernement a un côté consensuel et inclusif. En tout cas, l'amiral Ratsiraka étant contre la formation de ce gouvernement, Elysée Ratsiraka entre dans le gouvernement apparemment contre l'avis de sa famille.

¹² Cf blog Justmad, « articles remarquables » mars 2011 - <http://storage.canalblog.com/91/28/448497/63194046.pdf>

gouvernement au maximum de partis. On aura même remarqué un fait : pour faire de la place aux groupements dérivés des trois mouvances, les partis pro-gouvernementaux ont été contraints à de larges concessions. [...] Les diverses tendances du Tim ont été grassement gratifiées ». La Gazette estime cependant qu'il ne faut pas se réjouir trop vite : « La grande question est de savoir si la communauté internationale sera sensible au sacrifice consenti par Andry Rajoelina. [...] La partie est donc encore loin d'être gagnée. ».

Pour *Le Courrier*, « le gouvernement Vital II est de loin de par sa composition, sa représentativité politique et la qualité de nombre de ses membres, le meilleur depuis le début de la crise ».

La DST affirme que Mamy Rakotoarivelo est impliqué dans l'affaire de l'attentat contre le véhicule d'Andry Rajoelina. Elle poursuit son enquête. « Le résultat de nos investigations corrobore les aveux des deux présumés poseurs de bombe », déclare le commissaire Charly Nakany. « Nous avons placé en garde à vue Mamy Rakotoarivelo parce qu'il est utile dans notre investigation. Nous sommes à la recherche de deux femmes dont l'interpellation pourrait accélérer le traitement du dossier. En effet, l'une d'elle reçoit régulièrement de l'argent en provenance d'Afrique du Sud. Elle n'est pas une inconnue car elle est déjà impliquée dans l'affaire de Radion'ny Gasy », confie-t-il. « Nous souhaitons savoir si le réseau remonte plus haut que Mamy Rakotoarivelo », précise-t-il. Pour les besoins de l'enquête, la DST a demandé une délégation judiciaire pour obtenir la collaboration des opérateurs en téléphonie. S'agissant des accusations de torture pratiquée à l'encontre des personnes interpellées, le commissaire précise : « Nous avons pu confirmer que les deux présumés poseurs de bombe n'ont jamais subi une quelconque torture. D'ailleurs, ils ont confirmé devant le doyen du juge d'instruction leur aveu et ont émis le souhait de demander pardon au président de la Transition », soutient-il. Me Hanitra Razafimanantsoa, avocate de Mamy Rakotoarivelo, a souligné « qu'elle ne comprend pas la garde à vue de son client. Celle-ci a été prolongée de 15 jours. Or, il n'y a jamais eu de confrontation ni de deuxième audition », déplore-t-elle.

Parlement : le Conseil de Réconciliation Nationale (CRN) en marche. Un avant-projet de loi relative au « Conseil du Fampihavanana Malagasy » est en gestation, indique Alain Tehindrazanarivelo, président du groupe parlementaire « Réconciliation nationale » du CST. Le Conseil est mentionné dans la Constitution de la IVème République. Cette institution indépendante serait composée de 48 membres issus de la société civile, de l'administration, des sensibilités politiques et d'autres issus de « société traditionnelle ».

29 au 31 mars : rapprochement en cours entre Monja Roindefo et les trois mouvances ? Mamy Rakotoarivelo libéré après 15 jours de garde à vue. Actualité suspendue à la réunion de la Troïka de la Sadc le 31 mars.

Monja Roindefo rallie les trois mouvances pour la commémoration des martyrs de l'insurrection du 29 mars 1947. Le premier Premier ministre de la HAT, intronisé sur la place du 13-Mai, a rallié le mouvement des trois anciens présidents à la stèle d'Ambohijatovo. Il a accueilli Albert Zafy avant de marcher à ses côtés et de déposer une gerbe en compagnie de leaders de la mouvance Ravalomanana, Ihanta Randriamandranto et Lalatiana Ravololomanana. Cette cérémonie, organisée par l'opposition, a succédé à celle du pouvoir menée par Camille Vital, successeur de Monja Roindefo. Albert Zafy a déclaré que le ralliement de Monja Roindefo « n'était qu'un début », rappelant qu'un gouvernement parallèle à celui de la HAT est toujours à l'ordre du jour. Les résolutions finales de la Troïka de la Sadc sont attendues par l'opposition pour mettre en œuvre ce projet.

Attentat du marais Masay : Mamy Rakotoarivelo libéré après 15 jours de garde à vue à la brigade criminelle. Le Parquet lui a accordé une liberté provisoire. Une décision interprétée comme un geste en faveur de l'instauration d'un climat d'apaisement, à l'approche de la réunion de la Troïka de la Sadc. La détention du secrétaire général de l'ancien parti au pouvoir avait provoqué des réserves sur le plan international, notamment de la part de la France, qui a réagi à l'alerte donnée par des organisations de défense des droits de l'homme.

23 grenades offensives découvertes chez un étranger. La DST a indiqué qu'un individu de nationalité française a été identifié comme étant impliqué dans l'attentat visant le véhicule d'Andry Rajoelina. Après les formalités judiciaires autorisant une perquisition au domicile de l'intéressé, la DST a retrouvé 23 grenades offensives et 18 bouchons allumeurs. Ces munitions ont été découvertes alors que l'occupant des lieux n'était pas sur place. Les recherches se poursuivent, a indiqué le commissaire Nakany Charly, qui évoque une piste « sud-africaine ». Le ressortissant français avait

déjà été dans le collimateur des forces de l'ordre à l'époque des bombes artisanales en 2009 mais il est resté insaisissable.

Le parti Tgv se pose en victime et demande la reconnaissance internationale. Dans un courrier adressé aux médiateurs de la Sadc, il se pose en victime dans la formation du gouvernement Vital II. Plusieurs de ses ministres de l'ancien gouvernement ont été évincés et non remplacés. Le parti qualifie ces faits de sacrifice pour l'intérêt de la nation. Ainsi, en contrepartie de ce sacrifice, le Tgv demande aux médiateurs une accélération de la reconnaissance du régime de Transition. Cette démarche intervient la veille de l'importante réunion de la Troïka, qui doit sceller le sort de la feuille de route et décider de la reconnaissance internationale.

Université : les enseignants-chercheurs refusent de commencer une nouvelle année universitaire, sans la réalisation de l'entente conclue au mois de janvier avec le ministère de tutelle. Les services du ministère rétorquent qu'ils n'ont pas encore reçu les justificatifs d'heures complémentaires que doivent fournir les enseignants. En attendant une issue favorable, le Seces ne veut pas valider la rentrée universitaire prévue en avril.

DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

Femmes détenues à la maison centrale d'Antanimora : des conditions déplorables. Âgées de 16 à 80 ans, 210 femmes y sont détenues. Parmi elles, 10 sont enceintes. Bon nombre de mères condamnent leurs enfants avec elles. Selon l'agent pénitentiaire en chef, la présence de ces enfants est un choix. « *Ce sont leurs mères qui décident de les amener ici. Ces enfants sont inséparables de leur mère* ». Leur alimentation est assurée par l'Ong internationale Sentinelles. Les enfants scolarisables sont pris en charge par l'Eglise catholique. Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Femme, l'association des femmes du CST, conduite par la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, et Voahangy Rasolosa, épouse du président du CST et présidente de l'association, ont rendu visite à ces femmes en leur apportant des produits de premières nécessités. Ces détenues font face à des problèmes d'alimentation et d'hygiène. Le savon n'est pas fourni, 76 femmes vivent dans une chambre où des rats et des puces sont aussi présents. « *On n'a que 4 chambres alors que l'une est réservée à celles qui vivent avec leurs enfants* », explique un agent pénitentiaire. Le centre ne dispose que de 5 WC et de 4 douches. 15 autres femmes effectuent des corvées à l'extérieur du centre. On compte 130 prévenues sur cet effectif total de 226 femmes. 8 sont condamnées à perpétuité dont quelques unes aux travaux forcés. (09 & 10/03)

« Comité de solidarité aux victimes du non-droit » : la libération de 51 détenus en négociation. Fetison Rakoto Andrianirina, président du comité, a établi un bilan des activités de l'association. Sa sortie de la prison d'Ambatolampy a été le premier résultat, avec celle de Zafilahy Stanislas Rakotomandimby et d'Edouard Tsarahame. La libération des 6 personnes arrêtées suite à l'incendie de la radio Soatalily à Toliara fait également suite aux démarches du comité. Fetison Rakoto Andrianirina a indiqué qu'après examen des dossiers d'une cinquantaine de personnes, le comité a estimé leur détention injustifiée. La demande est généralement axée sur l'obtention d'une liberté provisoire, comme le cas des 6 détenus de Toliara. « *Nous n'interférons pas dans les procédures de la Justice* », a-t-il souligné, ajoutant qu'une décision politique devrait résoudre une poursuite politique. (28/03)

Emigration illégale : de nouvelles filières. 40 Malgaches sur le point de se rendre à Maurice pour y travailler ont été interdits d'embarquement à l'aéroport d'Ivato, faute d'autorisation de travail. Le ministre de la Fonction publique, du Travail et des Lois sociales admet que de nouvelles filières d'émigration illégale se développent. Un visa n'étant pas nécessaire pour se rendre à Maurice, on peut supposer que l'île sœur joue le rôle de plaque tournante pour d'autres destinations, notamment des pays du Golfe. Des investigations sont en cours pour remonter ces filières. Car outre l'envoi illégal de Malgaches à l'étranger pour des postes souvent hypothétiques ou assortis de conditions inhumaines, les filières existantes responsables de ce problème seraient également derrière des réseaux de prostitution. (10/03)

Les employées Malgaches hébergées dans un centre d'accueil du Liban lancent un SOS. Une femme en attente de son rapatriement a lancé un message sur une station radio pour demander l'envoi d'un avion. Cet appel est motivé par la crainte d'une insuffisance de nourriture dans le centre

où les employées sont hébergées. « *Le décalage de l'envoi de l'avion est dû à l'attente de libération des détenues au Liban* », explique le ministre de la Fonction publique. (18/03)

Retour de 85 Malgaches de l'enfer libanais. 84 femmes travaillant au Liban et enfant de 5 ans ont été rapatriés par un vol spécial affrété par le gouvernement malgache. Une liste de 140 personnes prioritaires avait été établie, mais la capacité de l'appareil était insuffisante. Sur les 84 femmes rapatriées, seules 22 figuraient sur la liste prioritaire. Les deux tiers d'entre elles n'auraient pas pu obtenir leurs papiers d'identité, confisqués par leur employeur. Un suivi médical a été mis en place dès leur arrivée à l'aéroport et des aides de l'Etat ont été promises à celles d'entre elles dont l'état de santé ne nécessiterait. Bon nombre d'entre elles, sans perspective de réinsertion à Madagascar, souhaitent retourner au Liban, malgré les situations qu'elles ont dû endurer. Elles seraient environ 7000 à travailler au Liban. 600 ont souhaité être rapatriées. (24/03)

Travailleurs immigrés : les Philippins d'Ambatovy protestent. D'après l'agence de presse des Philippines, « *Des ouvriers philippins employés à Toamasina dans le cadre du projet Ambatovy se sont adressés à leur gouvernement pour exprimer leur désir d'être rapatriés, après que leur employeur ne leur a payé ni leurs salaires, ni les heures supplémentaires qu'ils ont effectuées* ». Un sénateur philippin, a demandé à son gouvernement de se pencher sur les conditions de travail de ses ressortissants employés à Madagascar, dont certains auraient contracté la malaria. Selon lui, les Philippines doivent passer des accords avec les pays employant des travailleurs philippins pour protéger ces derniers contre les éventuels abus. (21/03)

Affaire Radion'ny gasy : la HAT met en cause le pasteur Lala Rasendrahasina. Cette radio « *pirate* », dépourvue de licence, a vu 7 de ses membres arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'Etat, du fait de la teneur des messages véhiculés sur ses ondes. Dans un communiqué, la HAT met en cause le pasteur Lala Rasendrahasina, président de la Fjkm et actuel président de la Ffkm, qui avait été brutalisé lors de la prise du pouvoir d'Andry Rajoelina à l'épiscopat en mars 2009. Ce dernier, avait quitté le territoire pour les Etats Unis pendant quelques mois avant de revenir à Madagascar. Selon la présidence, c'est ce dernier qui aurait imposé la mise en place de l'émetteur au sein d'un orphelinat protestant, avec le concours d'un ancien député Tim et de deux journalistes. La responsable de l'orphelinat a été placée en garde à vue. Les enquêteurs sont à la recherche de deux ex-députés, d'une ancienne chef fokontany et d'un médecin. D'après *La Gazette*, la station pirate avait un rôle fondamental de déstabilisation à jouer le 19 février, jour du retour annoncé de Marc Ravalomanana. Elle aurait pu contribuer à provoquer des troubles analogues à ceux survenues peu avant le référendum du 17 novembre. Le pasteur dément formellement son implication dans la mise en place de la station pirate. Il explique qu'il était en Suisse du 16 au 22 février dernier et qu'il était à Toamasina du 23 au 27 février.

Une affaire de corruption se greffe sur l'affaire Radion'ny gasy. Selon le communiqué de la présidence, l'avocat Stephenson Rolland Ranarivony a été saisi et payé par la Fjkm pour assurer la défense de l'un des suspects de l'affaire *Radion'ny gasy*, Tantely Rakotoarivony, responsable de l'orphelinat. Cet avocat se serait fait payer par sa cliente la somme de 400.000 Ar pour assurer sa défense, tout en exigeant des parents de ladite Tantely la même somme d'argent destinée, aurait-il affirmé, au directeur de la DST, pour que sa cliente puisse recouvrer la liberté. La DST a ouvert une enquête préliminaire à l'encontre de Me Stephenson pour « *extorsion de fonds, trafic d'influences et tentative de corruption* ». (01/03)

Le pasteur Lala Rasendrahasina se montre méfiant quant à la sincérité de l'aveu obtenu de la directrice de l'orphelinat qui a hébergé l'émetteur pirate. Il se demande si les enquêteurs n'ont pas exercé de pressions. D'après lui, l'intention d'impliquer la Fjkm dans l'affaire est manifeste. En attendant son éventuelle convocation par les autorités, suite à la citation de son nom durant l'enquête, la Fjkm a alerté ses partenaires étrangers, dont l'Église Réformée de France, les collaborateurs américains et britanniques. Son président n'a pas écarté l'arrivée de délégations de ces partenaires dans la Grande Ile pour constater la situation. « *Je ne peux pas anticiper ce que les trois millions de fidèles de l'Église vont faire. En tout cas, la confession n'appellera jamais à la descente dans la rue* », a souligné le pasteur. Le président de la Fjkm a rappelé l'histoire de Jéroboam, roi biblique cité dans l'Ancien Testament, au 1er livre des Rois. Selon le pasteur Lala Rasendrahasina, Jéroboam avait insulté un représentant de Dieu, et ce dernier l'a puni.

La Gazette écrit : « Beaucoup de bruits autour du démantèlement de Radion'ny gasy qui n'était qu'une station illégale parmi d'autres. Le vacarme d'ailleurs est incompréhensible, car en dehors de l'entorse aux textes sur la formation des stations audiovisuelles, on n'a pas enregistré d'infractions majeures dans le fonctionnement de la radio : ni appel à la rébellion ni encouragement à la violence. La station a, certes, traité de façon irrévérencieuse certains dirigeants de la Transition, mais sans

plus... Visiblement, le précédent concernant Radio Fahazavana (où patrons et journalistes ont été jetés en prison) a servi de leçon. En tout cas, à l'heure où on songe donner un statut légal à l'opposition, il importe de lui doter d'un organe d'expression. On constate, en effet, que les opposants ne possèdent ni journaux, ni radios ni télévisions qui pourraient leur permettre de diffuser leurs opinions. Sauf, dans une certaine mesure, Matv et « Midi Madagasikara. Il convient donc d'autoriser l'opposition à se pourvoir d'une radio (entre autres), dont le fonctionnement sera soumis au cahier des charges habituel. Même topo pour l'Eglise protestante Fjkm qui devrait aussi être autorisée à se doter d'une radio agissant selon les règles. Après l'épisode de Radio Fahazavana (laquelle a été fermée), cette entité ecclésiale ne dispose pas d'un moyen lui permettant de communiquer avec ses membres. Ce qui semble inique quand on sait que des « sectes » de moindre importance ont la permission d'émettre ». Le quotidien s'étonne enfin que l'enquête soit confiée à la DST, organisme rattaché à la Présidence de la Transition, et non à la Justice. (02/03)

La présomption d'innocence sur le tapis. Le fait, pour la DST, placée auprès de la présidence de la HAT, de jouer la transparence dans le traitement du dossier soulève la controverse. Chargée de l'enquête préliminaire, en tant que police judiciaire, elle a rendu public le déroulement de l'interrogatoire, voire les aveux des suspects, ce qui, d'après la défense, enfreint le principe universel de présomption d'innocence. Interrogée, Christine Razanamahaso, ministre de la Justice, s'est contenté de répondre que le secret de l'instruction ne s'imposera que lorsque la Justice aura pris en main le dossier. Au début même de l'affaire, avec la citation des noms des anciens députés Tim comme personnes à rechercher, le dirigeant de la mouvance Ravalomanana, Mamy Rakotoarivelo, a appelé au respect de la présomption d'innocence. « Pourquoi les déclare-t-on déjà coupables ? Laissez leur poursuite judiciaire se dérouler suivant les procédures et les règles en vigueur », a-t-il lancé. La DST se défend en affirmant qu'il est de pratique courante en matière de maintien de l'ordre public et de la sécurité, d'informer le public sur certains points forts du déroulement des enquêtes. (03/03)

Le pasteur Lala Rasendrasahina dénonce le « deux poids deux mesures » du pouvoir au sujet des aveux du lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina et de ceux de la responsable de l'orphelinat Fjkm, Tantely Rakotoarivony. Lorsque l'ancien directeur de la FIS, le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina a écrit qu'il avait participé à un coup d'État en mars 2009, la ministre de la Justice, avait suggéré de le soumettre à un examen psychiatrique. Mais lorsque Tantely Rakotoarivony dénonce le pasteur Lala Rasendrasahina d'être l'instigateur de l'installation d'une radio pirate dans son orphelinat, la HAT considère l'aveu comme vrai et fondé, car « circonstancié et enregistré » selon la DST. Le pasteur n'a pas contesté la présence d'une radio pirate dans cet établissement, tout en affirmant que la Fjkm condamne les radios pirates. Il affirme n'avoir jamais demandé à Tantely Rakotoarivony d'accepter l'installation de l'émetteur dans ses locaux. (03/03)

L'Ordre des avocats réagit à l'annonce de l'ouverture d'une enquête de la DST à l'encontre de l'avocat accusé d'extorsion de fonds, de trafic d'influences et de tentative de corruption. Son président déclare : « Les avocats ne sont pas au-dessus de la loi. Seulement, une procédure particulière doit être observée en ce qui concerne leur poursuite », ce qui n'a pas été le cas. Le bâtonnier précise en outre que dans la mesure où l'enquête est encore un cours, le nom de l'avocat n'aurait pas dû être cité, compte tenu du respect de la présomption d'innocence. Il dénonce enfin la perquisition de l'étude de l'avocat, qui ne s'est pas faite en présence du responsable de l'Ordre. (03/03)

Les 7 personnes de Radion'ny gasy appréhendées ont été auditionnées par le Doyen des juges d'instruction. 5 ont été placées sous mandat de dépôt à la maison de force de Tsiarahy, parmi lesquelles un ancien député Tim. L'unique femme du groupe, la directrice de l'orphelinat, a été placée en résidence surveillée. Une personne a obtenu une mise en liberté provisoire. (05/03)

Un ancien parlementaire Tim mis en cause dans l'affaire Radio-n'ny Gasy interrogé puis relâché. Appréhendé dans un grand hôtel de la capitale, à l'issue d'une rencontre avec la médiation de la Sadc, il a été interrogé par des éléments de la DST puis remis en liberté. Selon la DST, cette libération doit être considérée comme une mesure d'apaisement qui s'inscrit dans un cadre politique mais l'ancien député reste à la disposition des enquêteurs. (11/03)

La convocation du pasteur Lala Rasendrasahina est toujours à l'ordre du jour, il a annoncé son intention de répondre à celle-ci. (15/03)

Culte interdit. Le « Mouvement des Ecclésiastiques » (HMF) n'a pas été autorisé par la préfecture de police à tenir un culte au théâtre de verdure d'Antsahamanitra en commémoration de l'insurrection du 29-Mars 1947. Les leaders religieux ont réaffirmé que la réconciliation reste toujours leur grande priorité. « Cette réconciliation devrait être effectuée entre les deux protagonistes avant tout et non en organisant un groupement de plusieurs partis politiques. D'ailleurs, ce n'est pas le nombre de partis

politiques qui compte mais la transparence. [...] Nous estimons que le mode de nomination du Premier ministre de consensus semble ne pas respecter ce critère, en ce sens qu'il s'est succédé à lui-même », ont-ils ajouté avant de conclure : « même si les autorités ont empêché cette organisation, les leaders religieux ne s'arrêteront pas de s'exprimer ». Les membres du HMF dénoncent une atteinte à la liberté de culte et de religion. (28/03)

L'évêque de Farafangana laisse entrevoir les inquiétudes des hauts responsables de l'Eglise catholique malgache. Dans une interview reprise par le site de Caritas France, il dépeint un contexte socio-économique difficile, conséquence de deux ans d'impasse politique. « Nous sommes encore sur "le pont de la transition" qui dure depuis deux ans. Plus cela dure, plus les difficultés augmentent. Les Malgaches sont fatigués par de multiples soucis quotidiens : manque d'accès aux soins, de médicaments, d'emplois, etc. En plus de cela, nous subissons, notamment en ce moment, les calamités naturelles. Cette situation de paupérisation et d'insécurité engendre des violences. Les gens sont débordés par cette situation et craignent un débordement de la colère. Nous assistons dans nos diocèses à la création de chartes et de tribunaux populaires qui ne nous conforment plus à un Etat de droit », précise l'homme d'Eglise. Pour lui, les sanctions décrétées par la communauté internationale ont eu « des répercussions préoccupantes sur la vie du peuple malgache ». « Cela envenime la vie quotidienne. Comme toujours, c'est le peuple qui en pâtit et paye les pots cassés. Aujourd'hui, c'est la survie pour tous les Malgaches », a-t-il ajouté. Certes, il a reconnu que l'aide humanitaire continue et a augmenté. « Mais encore une fois, ce n'est pas la solution. Il faut que Madagascar se stabilise », a-t-il jugé. (08/03)

« **Déclaration de patrimoine : Quid sur l'origine des milliards de nos ministres ?** », titre *Le Courrier*. « La majorité des membres des institutions de la Transition se sont gardés de déclarer leurs biens et avoirs auprès du bureau indépendant anti-corruption. Au sein du gouvernement, le Premier ministre, Camille Vital, comme les 21 ministres, n'ont pas encore fait de déclaration de patrimoine. Au niveau du Parlement de la Transition, seuls deux membres ont fait leur déclaration. Aucun membre de la HCC n'a renouvelé la sienne tandis que ceux du Comité Militaire pour la Défense Nationale ont choisi de s'en passer. Les biens et avoirs de plus de la moitié des membres du gouvernement actuel demeurent toujours un mystère pour les contribuables. Pourtant, nombreux sont ceux qui ont fait des millions, voire des milliards, durant leur passage au sein du gouvernement. [...] Selon une statistique publiée par Bianco, seuls 9 membres du gouvernement ont fait une déclaration de patrimoine ». Quant aux chefs de région, seuls 3 d'entre eux sur 22 ont respecté l'obligation. (02/03)

Andry Rajoelina exige de ministres du gouvernement Vital II un comportement exemplaire devant les tentations de corruption. Il leur demande de faire une déclaration de patrimoine. Une déclaration qu'il s'est engagé à faire lui-même à sa prise de pouvoir en 2009 mais qu'il refusera de faire prétextant que la formalité a été accomplie lorsqu'il a été élu maire de la capitale. Pour *La Gazette*, la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance constituent les conditionnalités pour l'obtention des aides financières des institutions de Brettons-Wood et des autres bailleurs de fonds. Il n'est donc pas surprenant que le président de la Transition ait rappelé ces exigences au moment où la question de la reprise des aides internationales va se poser. (28/03)

Le Bianco donne l'impression de se limiter à la sensibilisation des personnalités obligées de se plier à la déclaration de patrimoine, écartant l'option répressive, pourtant prévue par une loi de 2004, du moins pour l'instant. Dans un communiqué, il se contente d'espérer que les responsables sauront écouter le message qui leur a été adressé et y adhérer. Le Bianco n'ira pas au-delà d'un simple rappel adressé aux 10 catégories professionnelles assujetties à la déclaration de patrimoine. « Nous devons harmoniser nos actions avec la Justice et avec l'Ordre des huissiers pour appliquer cette mesure », soutient son directeur, trahissant une certaine hésitation à enclencher la vitesse supérieure. Une voie extrajudiciaire est prévue pour l'exiger des responsables étatiques qu'ils se plient à leurs obligations, deux mois après un rappel infructueux. Le déclenchement de la procédure pourrait aboutir à l'emprisonnement et à la soumission à une forte amende. La voie extrajudiciaire n'a pas encore été mise en œuvre jusqu'à son terme. Des parlementaires avaient déjà refusé de se soumettre à la déclaration de leur patrimoine, prétextant l'exemption de l'ancien président Marc Ravalomanana. Les statistiques du Bianco indiquent que seulement 9 ministres du gouvernement sortant avaient déclaré leurs avoirs, et ce, malgré la sensibilisation menée au cours d'un Conseil du gouvernement. (31/03)

Commentaire de *L'Express* : « 8 ans après l'adoption de la loi anti-corruption, et au moment où les Hummer et les tous terrains les plus chers se vendent comme des petits pains dans un pays où la

population est de plus en plus pauvre, il est plus que temps pour les responsables de la lutte contre la corruption d'enclencher la vitesse supérieure. En commençant par la chasse aux hauts fonctionnaires n'ayant pas déclaré leur patrimoine. Ne serait-ce que pour raffermir la confiance de l'opinion envers les institutions de la Transition. Car il ne s'agit pas uniquement de lutter contre la corruption. Comme ne le dirait pas un ministre, il s'agit aussi de combattre les potentiels corrupteurs et les potentiels corrompus. [...] Le chef de l'État ne fait évidemment pas partie des personnalités assujetties à la déclaration du patrimoine, mais pourquoi le président de la HAT, pour montrer l'exemple, ne le ferait-il pas ? ». Son geste serait « perçu comme le signe du respect de la parole donnée sur la tribune de Mahamasina, après la prestation de serment du 21 mars 2011, quand il a assuré vouloir « faire une déclaration spéciale de patrimoine ». (31/03)

Concours administratifs : mesures anti-corruption du Bianco. Un nombre croissant de dépôt de plaintes a été constaté. Pour tenter de remédier à ce fléau, des conventions ont été signées avec les établissements publics de formation. Elles se présentent comme un manuel de bonnes pratiques à mettre en œuvre à chaque étape du concours. La protection des sujets et le décompte des notes doit passer par la mise en place d'un système informatisé faisant appel au cryptage. (04/03)

Feuille de route : les responsables politiques qui ont été condamnés pour des détournements de deniers publics vont bénéficier de l'amnistie, s'insurge La Gazette¹³. Seuls « *sont exclus de l'amnistie, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, les crimes de génocide et les autres violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales. [...] Ce petit arrangement entre politiciens, qui se trouvent odieusement être juges et parties, se fait au mépris de la justice et de l'opinion publique et apporte malheureusement de l'eau au moulin de tous ceux qui pensent que notre pays est une zone de non-droit et du règne des passe-droits. Si le législateur a estimé que le détournement de deniers publics était un crime, les acteurs politiques du 8 mars 2011 l'ont rétrogradé au rang de simple contravention. L'enrichissement personnel illicite au préjudice de la société se trouve désormais officialisé et légitimé, presque institutionnalisé. Le consensus autour de ce point précis de la feuille de route est à la fois une ignominie sans nom et une conspiration contre la loi qui vont créer des précédents. C'est une porte ouverte à la contrebande et au braconnage des finances publiques* ». (15/03)

Fraude massive à l'Université d'Antananarivo. Quelques 800 étudiants sont suspectés de fraude et ont été placés sur liste rouge pour avoir rendu des similaires lors du concours d'entrée en première année de la filière Droit. « *Cette situation serait due à une fuite de sujet* », annonce Jean-Eric Rakotoarisoa, vice-président de l'Université. « *Les étudiants auraient obtenu le sujet dans des cours de préparation* », confie une source qui veut rester anonyme. Cette fuite risque de contaminer d'autres départements. Les responsables de l'Université ont fait appel au Bianco pour enquêter. Les parents d'élèves accusent un enseignant de la fuite de sujet et menacent de porter plainte. L'enseignant mis en cause s'engage à faire en sorte que les candidats ne soient pas pénalisés. (26 & 30/03)

ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales

Effet de la crise politique : l'Unicef à la recherche 19,2 millions de dollars. Une augmentation de 40% par rapport à la demande de l'année dernière, motivée par la décision du gouvernement de suspendre le financement de l'achat des médicaments et des vaccins de base, ainsi que du combustible pour les glacières à vaccins. Selon l'Unicef, il s'agit d'« *un financement qui est nécessaire pour écarter une crise massive dans les services de santé dont dépendent des millions de personnes. Faute de financement pour ces opérations humanitaires capitales, le bien-être des femmes et des enfants de Madagascar sera mis au péril au point d'exiger une intervention d'urgence supplémentaire* », affirme l'Organisation pour qui, « *à Madagascar, l'extrême pauvreté, des catastrophes naturelles récurrentes et une crise politique ont créé une situation explosive* ». Ainsi, la suspension de la plupart des aides extérieures a entraîné la réduction de la capacité du gouvernement à répondre aux situations d'urgence. « *L'insécurité alimentaire est devenue une réalité quotidienne pour beaucoup* », souligne l'Unicef tout en précisant qu'« *en l'absence d'une réponse immédiate au problème de l'insécurité alimentaire dans les régions méridionales d'Androy, Anosy et*

¹³ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* », mars 2011 - <http://storage.canalblog.com/07/52/448497/62785034.pdf>

Atsimo Andrefana, il est très probable que l'état nutritionnel de 136.000 enfants à risque de moins de 5 ans se dégradera, ce qui exigera une intervention d'urgence dans les trois premiers mois de 2011 ». (08/03)

Banque mondiale : Madagascar comme « pôle de croissance ». Dans sa nouvelle stratégie sur le développement de l'Afrique, qui devrait être mise en œuvre à partir du 1er juillet, la Banque a identifié 5 pays pauvres, dont Madagascar, comme « pôles de croissance ». Dans ces pays, il s'agira de soutenir le développement urbain en déployant « une masse importante de réformes, des investissements d'infrastructures, et un renforcement des compétences dans les industries ayant le plus fort potentiel ». Cette nouvelle stratégie, baptisée « *Africa's future and World Bank support to it* », est l'aboutissement d'un long processus de consultations sur le terrain, qui a conduit l'institution à réviser son approche et approfondir son partenariat avec l'Afrique d'ici 2016. La Banque mondiale articulera désormais son engagement à soutenir l'Afrique autour des deux axes : compétitivité et emploi d'un côté et vulnérabilité et résilience de l'autre. « *À l'avenir, nous devons prendre appui sur le secteur privé, les acteurs du développement et, plus important encore, la société africaine, dans la mise au point de solutions aux problèmes de développement ; et assurer que nos connaissances et nos ressources financières soient beaucoup plus productives et efficaces* », a déclaré la vice-présidente de la Banque mondiale pour la région Afrique. Les autres pays identifiés comme « pôles de croissance » sont le Cameroun, le Mozambique, la Gambie et la RDC. (09/03)

La reprise de la totalité des activités de la Banque mondiale dépendra de la reconnaissance internationale. La décision de l'institution dépendra de la reconnaissance par la Sadc du prochain gouvernement. Si tel est le cas, Madagascar pourra à nouveau bénéficier intégralement du prêt à taux zéro de la Banque. Dans le cas contraire, le pays ne pourra se contenter que des « *50 % du portefeuille qui sont décaissés par voie d'exception* », annonce le *Country manager*. Chaque année, Madagascar devrait bénéficier « *d'un prêt de 250 millions de dollars. Pour 2011, seule la moitié de cette somme est débloquée* ». Le montant décaissé est destinée à financer 9 opérations qui reposent sur une base environnementale et humanitaire. « *Le portefeuille de la Banque mondiale à Madagascar reposait sur 19 projets dont 5 sont financés par des fonds fiduciaires. Depuis la crise, le financement est surtout destiné au volet environnemental et social telles que l'éducation et la santé* », précise Adolpho Brizzi. Actuellement donc, il reste 216 millions de dollars à décaisser pour Madagascar sur les 850 millions prévus dans la Stratégie d'aide-pays (CAS), pour la période 2007-2011. L'économiste en chef de la Banque tient à préciser au sujet de l'appréciation portée par l'institution sur la gestion de la HAT : « *Nous avons reconnu qu'un grand effort a été effectué au niveau fiscal. Mais, dans le même document, nous avons manifesté notre inquiétude sur la quasi-absence de l'investissement public dans la Grande Ile* ». (18/03)

La *Gazette* écrit : « *Qui aurait cru qu'en dépit des sanctions imposées par la communauté internationale, Madagascar ait pu encore bénéficier d'un volume aussi conséquent d'aides extérieures ?* ». La progression a été très forte d'une année sur l'autre. La note de la Banque mondiale, consacrée au secteur social, pose la problématique de l'efficacité de l'aide, sachant qu'en dépit de l'augmentation des financements extérieurs, les résultats sont en chute libre, comme en témoigne la baisse récente des taux d'inscription net dans les écoles primaires, le taux d'accouchements assistés par personnel médical, et le recours à des consultations médicales. Une dépêche de l'IRIN rapporte par ailleurs la déclaration d'un représentant d'une institution internationale à Madagascar selon laquelle la pauvreté a augmenté de 9 % en 2 ans seulement, en raison de la crise politique et de la crise économique mondiale.

Bailleurs de fonds : la crise qui a débuté le 17 mars 2009 a fait perdre 400 millions de dollars de dons, selon l'IRIN. Et pour les bailleurs de fonds, il n'est toujours pas question, en cette troisième année, de réviser leur décision de geler toutes les aides sauf les aides humanitaires et aides d'urgence. L'UA et la Sadc n'ont pas non plus réinstauré les accords commerciaux ni levé leurs sanctions. (21/03)

Le président du Conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset, plaide en faveur de Madagascar. Dans une lettre au président de la Commission européenne, il plaide la nécessité de la reprise des aides internationales à Madagascar. Il y mentionne que la décision prise par le Conseil européen, le 7 juin 2010, ne prend que trop peu en considération la population malgache, victime de la suspension des aides : « *le gel du 10ème FED m'apparaît comme une mesure extrême qui ajoute aux souffrances de la population malgache et obère les chances de voir le pays se doter d'un capital productif à la*

hauteur des défis du 21ème siècle ». Cette intervention fait suite aux promesses faites lors d'un récent séjour à Madagascar dans le cadre de projets de coopération décentralisée. (16/03)

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement¹⁴

Réforme foncière : vers la reconnaissance et la pérennisation des certificats. 6 ans après le début de la réforme foncière, l'apport majeur a été la décentralisation de la gestion, avec l'introduction des guichets au niveau des communes, qui prennent en charge la délivrance de certificats fonciers. Ces nouveaux documents légaux de reconnaissance de propriété cohabitent avec l'ancien système des titres, qui est maintenu et dont les services ont été modernisés et informatisés. Depuis 2006, 60.000 certificats fonciers ont été délivrés par les 400 communes déjà équipées. Ces certificats ont nécessité en moyenne un délai de 200 jours et ont coûté en moyenne 30.000 Ar, contre une moyenne de 6 ans et de 1,2 million Ar pour l'acquisition d'un titre de propriété. Plus simple, plus rapide et plus abordable, la procédure de certification semble donc mieux répondre aux besoins de la population. Pourtant, certains restent sceptiques quant à la valeur juridique de ces certificats, qu'ils affirment inférieure à celle d'un titre de propriété. Selon les membres de l'Observatoire foncier, ce n'est qu'une question de temps avant que les Malgaches, habitués au régime des titres en vigueur depuis 110 ans, ne considèrent le certificat à sa juste valeur. Les représentants du Plan national foncier minimisent de leur côté la non-reconnaissance des certificats par les banques commerciales et les établissements de microcrédit. Pour les communes ayant ouvert un guichet foncier, se pose cependant la question de sa pérennisation. Certaines se trouvent dans une impasse financière et ne peuvent plus payer les agents censés les faire fonctionner. Les communes qui rencontrent des difficultés seraient celles qui ont bradé les titres fonciers en opérant des délivrances massives pour des prix très modiques. A long terme, le financement est assuré par l'impôt foncier annuel, qui revient à la commune. Malgré des avancées considérables, reste encore un problème de taille. Il s'agit des domaines coloniaux, pour lesquels existent encore des titres qu'aucune loi n'a jamais abolis, bien que les colons les aient abandonnés depuis longtemps. Ces terrains sont aujourd'hui occupés et mis en valeur par des familles qui se voient refuser la délivrance de certificats, puisque des titres existent, et que l'Etat garantit le droit de propriété. (18/03)

« **Le service du domaine est en train de se pencher sur la façon de régulariser les terrains utilisés par les colons** », a révélé le directeur de la réforme et de la gestion foncière décentralisée. Un projet de loi en cours d'examen « *pourrait aboutir au transfert de la propriété à l'État, si le terrain n'est pas mis en valeur par le détenteur du titre pendant une durée bien déterminée* ». Redevenu domanial, son acquisition en serait facilitée, notamment par ceux qui mettent en valeur les terrains, qui sont souvent parmi ceux qui sont les plus fertiles. Les obstacles à l'accès à la propriété légale du terrain ne se limite pas au titre, il y a également les anciennes réserves indigènes et les aires de mise en valeur rurale qui ne peuvent faire l'objet d'appropriation. (19/03)

Maurice, à la recherche de sa sécurité alimentaire, s'intéresse à Madagascar. Le ministre des Affaires étrangères de Maurice, Arvin Boolell, exhorte les entreprises mauriciennes à se tourner vers les pays de la région afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Il annonce qu'une fois la feuille de route approuvée par la Troïka de la Sadc, il dirigera une délégation à Madagascar pour explorer les possibilités de coopération, notamment dans le domaine agricole. *Le Mauricien* rapporte les propos du ministre : « *Beaucoup de pays se tournent aujourd'hui vers le continent africain pour attendre la sécurité alimentaire. C'est ce que nous faisons, mais contrairement à l'Inde ou la Chine, nous ne disposons pas de moyens financiers massifs pour investir au Mozambique et éventuellement à Madagascar* ». Arvin Boolell a donc invité les opérateurs mauriciens à réfléchir à ce qui pourrait être fait dans ce domaine. « *Soit nous dépendons des fournisseurs des pays lointains, soit nous nous tournons vers des pays comme le Botswana, Madagascar ou le Mozambique* ». (25/03)

Suspension de la vente des blocs pétroliers. Le ministre des Mines et des hydrocarbures, Mamy Ratovomalala, a annoncé que le gouvernement a suspendu les offres pour 225 blocs pétroliers offshore. Sont notamment concernées les adjudications pour les blocs du bassin de Morondava, l'un des trois principaux bassins long de la côte ouest. D'après ses explications, l'exploration pétrolière est pour le moment entravée par la crise politique, la version de la feuille de route en cours de négociation imposant au gouvernement de Transition de s'abstenir de prendre de nouveaux engagements à long

terme. [Madagascar possède 5 bassins totalisant 320.000 km². Les plus importants sont situés sur le canal du Mozambique : Ambilobe, Mahajanga et Morondava] (05/03)

Les activités de la société pétrolière Madagascar Oil mises en veilleuse. La décision résulte de la déclaration de force majeure annoncée par la compagnie pour 4 blocs pétroliers de Tsimiroro. Objectif : sauvegarder les droits de la société, suite à la décision du gouvernement, prise en décembre, de procéder à des audits. « *La déclaration de force majeure est une disposition qui permet de préserver le temps, lorsqu'un événement ou une action empêche d'honorer ses délais* », indique un communiqué qui poursuit : « *La menace d'expropriation exprimée par le ministre des Mines et des hydrocarbures et le refus de donner instruction à l'agent régulateur de l'État, de procéder au processus d'approbation des programmes de travail 2011, empêchent Madagascar Oil de continuer à entreprendre ses obligations contractuelles* ». La société se plaint de l'absence de volonté de collaboration du ministère et de son silence concernant le déroulement de l'audit réalisé par la Hong Kong China International Fund (CIF). S'il est apporté la preuve que Madagascar Oil n'a pas respecté les conditions du Contrat de Partage de Production (CPP), la Société de Développement de Madagascar, une joint-venture entre CIF et le gouvernement, sera alors créée. Le *Financial Times* ajoute qu'en cas d'échec, Madagascar Oil se prépare à un arbitrage international contre le gouvernement malgache, afin de le forcer à reconsidérer sa position. Madagascar Oil protesterait aussi contre le faible prix de rachat proposé par l'Etat, qui serait de 100 millions de dollars, alors que l'entreprise aurait déjà investi 215 millions de dollars pour développer ses installations. (22/03)

Juridictions minières : Madagascar est en fin de liste. La Grande Ile est parmi les 10 territoires les moins attrayants au monde pour l'investissement minier. C'est ce qui ressort de l'enquête annuelle auprès des dirigeants de l'industrie minière, publiée par l'Institut Fraser, organisme canadien de recherche en politiques publiques. Dans le cadre de son enquête, il a interrogé les dirigeants de 494 sociétés minières sur le climat d'investissement de 79 territoires. C'est la première fois que Madagascar participait à ce classement, où il termine à la 73^{ème} place. Les sociétés étaient interrogées sur l'impact que pouvait avoir sur leurs décisions d'investissement des facteurs tels que la fiscalité locale, la situation des infrastructures, les conditions socio-économiques, la sécurité foncière, la situation politique, le potentiel minéralogique, les barrières commerciales, l'accès à l'information, la sécurité, la présence ou non de compétences locales et leur vision de l'avenir. Pour Madagascar, 90% des sondés se plaignent du manque de compétences locales, 75% du manque d'infrastructures, 63% de l'insécurité, 60% des barrières commerciales, 43% de la législation sur le travail. 22% ont déclaré suspendre leurs investissements à cause de l'incertitude politique et de l'absence de visibilité. (05/03)

Secteur minier : l'Etat milite mollement pour la transparence, titre *La Gazette*. « *Pour les deux prochaines décennies, Madagascar devrait s'aligner parmi les grands pays miniers d'après la revue de la gouvernance et du développement publiée récemment par la Banque mondiale. Cela veut dire que le secteur minier devrait représenter plus de 25% des recettes fiscales, soit un taux semblable à celle qu'apporte la Taxe sur les produits pétroliers (TPP).[...] Pour l'heure, le pays est encore loin de cet objectif mais s'il devient membre à part entière de l'Initiative sur la transparence de l'industrie extractive ou EITI qui porte sur les mines, le pétrole, et le gaz, il devrait atteindre ce niveau. Madagascar a raté les étapes pour devenir membre de l'EITI fin 2008 et la crise n'a pas arrangé les choses. Il a obtenu de l'EITI une prolongation et aurait dû finaliser la dernière étape (la validation et la large diffusion du rapport EITI) avant le 2 mars dernier. Ce nouveau délai n'a pas pu être honoré et le ministère des Mines et des Hydrocarbures a demandé une nouvelle prolongation qui devrait courir jusqu'en octobre 2011. La décision du conseil d'administration de l'EITI sur cette requête sera connue bientôt. Quoi qu'il en soit, la Banque mondiale évoque les risques de dérapage de la gestion de l'industrie extractive. Ces risques pourraient faire glisser cette gestion vers la recherche de rentes via une conception néo-patrimoniale de l'Etat. Autrement dit, les mines pourraient devenir un nouvel eldorado pour la classe politique au pouvoir, quelle qu'elle soit. Et depuis l'indépendance, l'on sait que cette classe au pouvoir est toujours entourée de réseaux socioéconomiques qui se sucent sur le dos des citoyens en raflant la grande partie des marchés publics, en pillant les ressources du pays, en encourageant la mauvaise gouvernance, une des principales sources de l'appauvrissement sur plusieurs décennies... Bref, ils travaillent de concert avec la classe au pouvoir en s'adjudant les richesses du pays comme les leurs propres. Ce mécanisme empêche toute redistribution équitable des richesses. Toujours dans le secteur des mines, la Banque mondiale note que si les compagnies comme QMM et le projet Ambatovy ont publié ce qu'elles ont versé en termes d'impôts et de taxes, la Kraoma non. Cette société d'Etat semble donner ainsi un mauvais exemple aux petites entreprises minières locales et aux futurs grands investisseurs du secteur. La non publication des taxes et impôts*

versés par la Kraoma donne également à Madagascar l'image d'un Etat qui ne milite que mollement pour la transparence dans l'industrie extractive. Rappelons toutefois que la Kraoma fait partie des compagnies qui adhèrent au processus EITI ». (08/03)

Secteur aurifère : chasse aux acteurs illicites. Le ministère des Mines et des hydrocarbures lance, pendant ce mois de mars, une opération d'assainissement de la filière. Le bilan national de la filière pour 2010 fait apparaître, comme les années précédentes, une sous-déclaration « *qui tue l'économie nationale* », selon les termes du directeur des Mines du ministère, qui n'hésite pas à parler de « *pratiques mafieuses* ». Les actions iront de l'exploitation à la commercialisation. (11/03)

Les recettes du Bureau des Cadastres Miniers (BCMM) en très forte progression en 2010. Les ressources du BCMM sont en grande partie issues du paiement des frais d'administration pour la gestion des carrés miniers. Une hausse « *assez inattendue car la délivrance de nouveaux permis est rigoureusement suspendue depuis plus d'une année et demie* », explique l'administration minière. Elle est le fruit de la révision des frais d'administration minière. Le BCMM précise que les impacts positifs des réformes en cours dans la gouvernance du secteur minier seront davantage ressentis dans les mois et les années à venir. La plus grande partie de ces redevances revient au BCMM pour renforcer son fonctionnement. Une autre partie est destinée aux collectivités décentralisées, aux organismes de contrôle et d'inspection et au budget général. (21/03)

La superficie des forêts incendiées en hausse. Le taux de déforestation à Madagascar a été de 1,25% par an de 2000 à 2005 contre 1,95% pendant les années 1990. Par contre, la superficie des forêts incendiées a atteint 496.259 hectares en 2010 contre 348.259 en 2009, soit une augmentation de 42%. A ces problèmes s'ajoutent les feux de brousse et la prolifération de l'exploitation illicite des bois précieux, qui constituent aussi des dangers permanents pour la préservation des forêts et des aires protégées. De 2005 à 2010, 6.900.000 ha d'aires protégées ont été mises en place et dotées d'un statut de protection. (21/03)

Les trafics de bois de rose déconsidèrent Madagascar : le *country manager* de la Banque mondiale, Adolpho Brizzi, a déclaré, que « *l'histoire du bois de rose pénalise énormément Madagascar. L'importance du trafic entraîne un problème de crédibilité, de visibilité et de marketing quant à l'image de la Grande Ile.* ». 6.000 rondins de bois de rose ont été saisis à Mananara-Nord par l'OMC et le chef de région, Saina Michel. (16 & 19/03)

Performances environnementales : Madagascar se classe en 120^{ème} position sur 163 pays dans le classement mondial « *The 2010 Environmental Performance Index EPI* »¹⁵. 25 indicateurs ont été pris en compte pour établir ce classement.

Divers

Le « vary mora » ou riz à 900 Ar/kg arrive peu à peu sur les marchés de la capitale. Ce riz a été présenté comme étant de bonne qualité avec seulement 25% de brisures. Il provient d'une livraison de 20.000 tonnes en provenance de Birmanie. Selon le ministre des Finances, l'importation s'est effectuée sur financement propre de l'État malgache, qui a du déboursé quelque 9 millions de dollars. Toutes les autres régions de Madagascar devraient en bénéficier prochainement. L'ingérence de l'État sur le marché du riz ne s'inscrit pas dans le long terme. Il se retirera une fois les prix revenus à la normale, dès que débutera la grande récolte. « *Outre les 32.500 tonnes de riz importées par l'État, les importateurs continueront à faire venir du riz, de leur côté. Cela devrait être suffisant pour régulariser le prix* », déclare le ministre du Commerce. (01 & 02/03)

Prix des produits vivriers transformés : hausse de 24,8% sur un an. Ce groupe de produits a contribué à hauteur de 39,7% dans la variation d'ensemble de l'indice des prix à la consommation, qui s'est élevé à 12,3% en glissement annuel. (28/03)

Louis Dreyfus Commodities (LDC) s'intéresse à la minoterie du groupe Tiko de Toamasina, selon la LOI. La société française s'implante fortement à Madagascar. En janvier, elle a mis la main sur la Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Madagascar (SEPCM) en rachetant sa maison mère, la société française SCPA-Sivex International (SSI). LDC a vendu un 1^{er} bateau de riz aux

¹⁵ <http://epi.yale.edu/Countries>

autorités malgaches et prévoit d'acheminer prochainement une cargaison de sucre. En outre, la société est en négociation avec le pouvoir pour un contrat de location-gérance de la minoterie de Tiko au Grand Port. Ces négociations se font avec l'appui de Moïse Ismaël de la société FirstGrain et de Delphis Trading, un proche d'Andry Rajoelina qui a ses entrées à l'ambassade de France.

La position dominante des sociétés du couple Rajoelina sur le marché de l'affichage publicitaire (Injet et Doma Pub) risque d'être battue en brèche par un jeune entrepreneur chinois, associée à une femme d'affaires Malgache, qui ont créé la société Aladin Pub, annonce la LOI. *[On se rappelle que les intérêts de Marc Ravalomanana dans ce même secteur, lorsqu'il était maire de la capitale, sont entrés en conflit avec ceux d'Andry Rajoelina]*

Assist Développement, la société de l'homme d'affaires français Alain Moyon, devrait construire le nouvel hôpital d'Antananarivo promis par Andry Rajoelina durant la campagne référendaire. Son financement devrait être assuré sur les fonds obtenus par le contrat minier Wisco, croit savoir la LOI.

La BRED, filiale du groupe français BPCE, rachète la BMOI¹⁶. Elle est parvenue à coiffer sur le poteau les autres prétendants, notamment la gabonaise BGFI. La BRED a racheté les parts que détenait BNP Paribas dans la BMOI (75% du capital)

Eau et assainissement : 800 millions de dollars de besoins pour atteindre l'OMD. Seules 4 personnes sur 10 ont accès à l'eau potable. Une situation qui s'avère préoccupante, nécessitant de tripler le budget alloué aux activités relatives à la promotion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Sinon, l'OMD concernant l'accès à l'eau risque de ne pas être atteint en 2015. Plus de la moitié des ménages (54%) s'approvisionnent en eau dans les rivières et sources non protégées. 4 ménages sur 10 disposent de toilettes améliorées, tandis que 5 sur 10 défèquent dans la nature faute d'infrastructures d'assainissement. En outre, 4 personnes sur 10 ont accès à l'eau potable contre 3 sur 10 en l'an 2000. Et ce, avec de fortes disparités (71% en milieu urbain, 29% en milieu rural). La croissance extrêmement rapide de la population urbaine demeure le plus grand obstacle à l'atteinte des objectifs fixés. Les besoins financiers sont estimés à 800 millions de dollars. Or, l'on ne dispose que du quart de ce budget. L'objectif de l'OMD est d'atteindre un taux d'accès à l'eau et l'assainissement de 65% contre 40% actuellement. (21/03)

Les recettes fiscales dépassent les objectifs sur le début de l'année. Une performance expliquée par l'efficacité des réformes administratives. « *Le paiement d'impôts par virements ainsi que le paiement obligatoire par chèque des transactions, pour les contribuables assujettis à la TVA, sont, entre autres, à l'origine de cette augmentation. Ces mesures ont permis de réduire de façon significative les fausses déclarations et les fraudes* », explique le ministère des Finances. Les réformes se poursuivront sous la houlette de la direction générale des Impôts, et se baseront surtout sur l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la fraude. Le ministre Hery Rajaonarimampianina peut se targuer d'avoir su préserver le fonctionnement courant de l'Etat dans le cadre de l'austérité budgétaire imposée par la suspension des aides internationales, écrivent certains observateurs. Et ce en dépit des « largesses » accordées aux institutions de la Transition aux effectifs pléthoriques, comme le dénonce le billet d'humeur de L'Express. (24/03)

Les 14 pirates somaliens du Zouflicar capturés par les forces armées malgaches placés sous mandat de dépôt à Antsiranana. Les prévenus ont été jugés en vertu du code maritime, du fait que le code pénal malgache n'a pas prévu de lois exhaustives sur la piraterie. Ils sont inculpés d'acte de piraterie avec déprédation et violence, séquestration arbitraire, coups et blessures et tentative de viol. Par ailleurs, certains des chefs d'accusation qui pèsent sur eux relèvent du code pénal. Les prévenus devraient passer devant la Cour criminelle, sauf tractation diplomatique de la part des autorités tanzaniennes et comoriennes qui pourraient demander leur extradition. (07/03)

La sécurité d'Air Madagascar mise en cause par l'Europe à la suite de contrôles SAFA (Safety Assessment of Foreign Aircraft) effectués sur les aéroports européens lors d'escales. Une délégation des services techniques de la compagnie malgache a été reçue à Bruxelles, mais celle-ci doit revoir sa copie et revenir le 5 avril pour mieux expliciter ses procédures de maintenance et apporter des

¹⁶ Cf revue de presse de décembre 2010, p. 40 - <http://storage.canalblog.com/24/93/448497/60416830.pdf>

précisions sur la sécurité aérienne. Faute de quoi, Air Madagascar risque, comme cela a été le cas récemment pour Air Algérie, d'entrer sur la liste noire européenne. (24/03)

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Le Monde.fr, Mediapart, Jeune Afrique, Zinfos974

Taux de change : au 31/03/2011, 1 euro = 2829 Ariary (cours pondéré)